



## Données de référence 2018 (01/01/2018 - 31/12/2018)

Dates de début et fin de la campagne de collecte des données : 01/03/2019 - 01/10/2019

### Objectif :

La CEPEJ a décidé, lors de sa 31<sup>ème</sup> réunion plénière, de lancer le huitième cycle d'évaluation 2018 – 2020, portant sur les données de l'année 2018.

La CEPEJ souhaite utiliser la méthodologie développée dans le cadre des cycles d'évaluation précédents pour obtenir, en s'appuyant sur son réseau de correspondants nationaux, une évaluation globale des systèmes judiciaires des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois pays observateurs (Israël, le Maroc et le Kazakhstan). Ceci permettra aux décideurs publics et aux praticiens du droit d'agir en tenant compte de ces informations uniques.

Le présent questionnaire a été adapté par le Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires (CEPEJ-GT-EVAL) à la lumière des cycles d'évaluation précédents et en tenant compte des commentaires des membres, observateurs, experts et correspondants nationaux de la CEPEJ. Le but de cet exercice est d'accroître la connaissance des systèmes judiciaires des Etats participants, de comparer le fonctionnement des systèmes judiciaires dans ses divers aspects ainsi que de comprendre les tendances de l'organisation judiciaire pour contribuer à améliorer l'efficacité de la justice. Le questionnaire d'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus par ce biais ont pour ambition de devenir un véritable outil de politique publique de la justice, au service des citoyens européens.

### Instruction :

La manière d'utiliser l'application et de répondre aux questions est guidée par deux documents principaux:

- le manuel d'utilisation et,
- la note explicative.

Tandis que la note explicative apporte des définitions et explications sur le questionnaire d'évaluation de la CEPEJ et la méthodologie nécessaire pour y répondre, le manuel d'utilisation est un outil pour vous aider à naviguer dans cette application. Vous pouvez télécharger la note explicative dans son intégralité sur le site web de la CEPEJ. Les explications spécifiques sont également accessibles pour chaque question dans l'application sous l'onglet « Note explicative ». Ce dernier constitue un outil de consultation immédiate lorsque vous répondez aux questions.

Le manuel d'utilisation est accessible dans l'onglet « Documentation » de l'application.

Si vous avez des questions relatives à ces documents ou à l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

## 1. Informations générales et financières

### 1.1. Données démographiques et économiques

#### 1.1.1. Habitants et informations économiques



001. Nombre d'habitants (si possible au 1er janvier de l'année de référence +1)

[ 5 806 081 ]

Commentaires

## 002. Total des dépenses publiques annuelles au niveau national et le cas échéant, les dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national ou fédéral	93 489 587 379 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Niveau territorial/entités fédérales (total pour l'ensemble des niveaux territoriaux/entités fédérales)	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

## 003. PIB par habitant (en €) en prix courant pour l'année de référence

[ 51 280 ]

Commentaires

## 004. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence

[ 38 035 ]

NA

Commentaires

## 005. Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1er janvier de l'année de référence +1

[ 7.4669 ]

Autorisation de décimales : 5

NAP

Commentaires

## A1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 1 à 5 :

Sources : Statistics Denmark (dst.dk) and Danmarks Nationalbank (nationalbanken.dk)

### 1.1.2. Données budgétaires relatives au système judiciaire



006. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux des budgets alloués au ministère public et/ou à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à

la question 6, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
<b>TOTAL - Budget public annuel alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)</b>	251 509 997 [ ] NA [ ] NAP	255 563 041 [ ] NA [ ] NAP
<b>1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)</b>	152 138 103 [ ] NA [ ] NAP	153 679 764 [ ] NA [ ] NAP
<b>2. Budget public annuel alloué à l'informatisation</b>	22 449 800 [ ] NA [ ] NAP	21 780 178 [ ] NA [ ] NAP
<b>3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)</b>	12 535 323 [ ] NA [ ] NAP	13 550 919 [ ] NA [ ] NAP
<b>4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)</b>	52 165 829 [ ] NA [ ] NAP	52 165 829 [ ] NA [ ] NAP
<b>5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>6. Budget public annuel alloué à la formation</b>	2 225 755 [ ] NA [ ] NAP	2 258 893 [ ] NA [ ] NAP
<b>7. Autres (veuillez préciser)</b>	9 995 187 [ ] NA [ ] NAP	12 127 458 [ ] NA [ ] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : 1) The approved and implemented budget for 5) Investments in new court buildings are included under 4) Court buildings.

2) The category "other" includes the courts expenses in connection to case handling, including postage costs, purchases of goods and services and any extraordinary expenses not directly attributable to other items.

**007. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux des budgets publics alloués au ministère public et/ou à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système :**

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
<b>Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au ministère public</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à l'aide judiciaire</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au ministère public et à l'aide judiciaire</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été

réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

**008. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour intenter une procédure devant un tribunal de droit commun :**

	Obligation de payer une taxe pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun ?
en matière pénale	( ) Oui ( X ) Non
en matière autre que pénale	( X ) Oui ( ) Non

S'il existe des exceptions à la règle de payer une telle taxe , veuillez préciser ces exceptions :

**008-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe :**

- In civil cases you must pay a basic amount of DKK 500. If the value of the case exceeds DKK 50.000, you must pay another DKK 250 and 1.2 percent of the value exceeding DKK 50.000. The value of the case is determined according to the claim in the application. The total legal fee (including the basic amount of DKK 500) can't exceed DKK 75.000. When the court has completed the preparation of the case and it is necessary to convene a court hearing (or written procedure replacing this), you will pay additional court fee if the value of the case exceeds DKK 50.000. This additionally fee is calculated in the same way as the court fee payable on completion of the case.

**008-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€ :**

[ 54 ]

[ ] NA

[ ] NAP

Commentaires In inforcementcases (fogedsager) the basic fee is DKK 300. If the claim exceeds DKK 3.000, another ½ percent has to be payed of the excess amount.

**009. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) :**

[ 58 121 218 ]

[ ] NA

[ ] NAP

Commentaires

**012. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.**

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	139 254 575	71 917 395	67 337 182
	[ ] NA	[ ] NA	[ ] NA
	[ ] NAP	[ ] NAP	[ ] NAP

12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	139 254 577 [ ] NA [ ] NAP	71 917 395 [ ] NA [ ] NAP	67 337 182 [ ] NA [ ] NAP
12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires The amount listed in Q12.1. also includes expenses for non-litigious cases or cases not brought to court. It is not currently possible to separate these amounts

### 012-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	112 470 945 [ ] NA [ ] NAP	50 114 505 [ ] NA [ ] NAP	62 356 440 [ ] NA [ ] NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	112 470 945 [ ] NA [ ] NAP	50 114 505 [ ] NA [ ] NAP	62 356 440 [ ] NA [ ] NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques )	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : The amount listed in Q12.1. also includes expenses for non-litigious cases or cases not brought to court. It is not currently possible to separate these amounts

### 013. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1)	93 961 349 [ ] NA [ ] NAP	112 402 737 [ ] NA [ ] NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

### 014. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux (réponses multiples possibles) :

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption/approbation du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la Justice	( X ) Oui ( ) Non [ ] NAP	( ) Oui ( X ) Non [ ] NAP	( ) Oui ( X ) Non [ ] NAP	( ) Oui ( X ) Non [ ] NAP

<b>Autre ministère</b>	( ) Oui (X) Non [ ] NAP			
<b>Parlement</b>	( ) Oui (X) Non [ ] NAP	(X) Oui ( ) Non [ ] NAP	( ) Oui (X) Non [ ] NAP	( ) Oui (X) Non [ ] NAP
<b>Cour Suprême</b>	( ) Oui (X) Non [ ] NAP			
<b>Conseil Supérieur de la Magistrature</b>	( ) Oui ( ) Non [X] NAP			
<b>Tribunaux</b>	( ) Oui (X) Non [ ] NAP			
<b>Organisme d'inspection</b>	( ) Oui (X) Non [ ] NAP			
<b>Autre</b>	(X) Oui ( ) Non [ ] NAP	( ) Oui (X) Non [ ] NAP	(X) Oui ( ) Non [ ] NAP	(X) Oui ( ) Non [ ] NAP

Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser :

#### 014-1. (ancienne question 61) Quelles instances possèdent des compétences budgétaires au sein des tribunaux ?

	<b>Préparation du budget</b>	<b>Arbitrage et répartition du budget</b>	<b>Gestion quotidienne du budget</b>	<b>Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget</b>
<b>Conseil d'administration</b>	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non
<b>Président du tribunal</b>	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non	(X) Oui ( ) Non
<b>Directeur administratif du tribunal</b>	(X) Oui ( ) Non	(X) Oui ( ) Non	(X) Oui ( ) Non	(X) Oui ( ) Non
<b>Greffier en chef</b>	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non
<b>Autre</b>	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non	( ) Oui (X) Non

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

#### A2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 6 à 14 :

Sources : Different sources including own calculations, Central Government Accounts and annual reports.

### 1.1.3. Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

015-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du système de justice – voir 15-3) :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice, en €	2 056 060 748 [ ] NA [ ] NAP	2 071 073 672 [ ] NA [ ] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble du système de justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

### 015-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus	Non inclus	N'existe pas (NAP)
Tribunaux (voir question 6 ou 7)	( X )	( )	( )
Aide judiciaire(voir question 12 ou 7)	( X )	( )	( )
Ministère public (voir question 13 ou 7)	( X )	( )	( )

### 015-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus	Non inclus	N'existe pas (NAP)
Système pénitentiaire	( X )	( )	( )
Service de probation	( X )	( )	( )
Conseil supérieur de la magistrature	( X )	( )	( )
Cour constitutionnelle	( )	( )	( X )
Service de gestion du système judiciaire	( X )	( )	( )
Service de l'avocat d'Etat	( )	( X )	( )
Service de l'exécution	( X )	( )	( )
Notariat	( X )	( )	( )
Service d'expertise légale	( X )	( )	( )

Protection judiciaire de la jeunesse	( )	( X )	( )
Fonctionnement du ministère de la Justice	( X )	( )	( )
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	( )	( X )	( )
Service d'immigration	( )	( X )	( )
Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	( )	( X )	( )
Autres	( X )	( )	( )

Si « autres », veuillez préciser : Concerning the Refugees and asylum services + immigration service: Due to an reorganisation the area is no longer part of the whole justice system.

### A3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 15-1, 15-2 et 15-3:

Sources : Ministry of Finance (fm.dk)

## 2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

### 2.1. Aide judiciaire

#### 2.1.1. Champ d'application de l'aide judiciaire

016. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	( X ) Oui ( ) Non [ ] NA [ ] NAP	( X ) Oui ( ) Non [ ] NA [ ] NAP
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	( X ) Oui ( ) Non [ ] NA [ ] NAP	( X ) Oui ( ) Non [ ] NA [ ] NAP

016-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays à la fois avant d'aller devant le tribunal et durant la procédure ?

- The courts grant legal aid in cases covered by section 327 of the Administration of Justice Act. These are, for example, cases in the first instance concerning marriage, division of matrimonial property and custody. In other cases the Department of Civil Affairs, grant legal aid under section 328 or 329 of the Administration of Justice Act. Legal aid covers court fees, legal fees and other necessary expenses related to the proceedings. It is up to the court to decide which expenses the legal aid covers.

Pursuant to the Administration of Justice Act section 331, the legal aid covers the entire case in the relevant court and enforcement of the decision. Normally, legal aid also includes the measures taken before the granting of legal aid.

**017. L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice ?**

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

**018. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?**

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

**019. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?**

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Allocation de l'aide judiciaire pour d'autres frais	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**2.1.2. Informations relatives à l'aide judiciaire**

**020. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :**

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
<b>TOTAL</b>	897 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>En matière pénale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>En matière autre que pénale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant :

**021. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat?**

Assistance gratuite d'un avocat

<b>Personnes mises en cause</b>	( X ) Oui ( ) Non
<b>Victimes</b>	( X ) Oui ( ) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**022. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire?**

	libre choix de l'avocat
<b>Personnes mises en cause</b>	( X ) Oui ( ) Non [ ] NAP
<b>Victimes</b>	( X ) Oui ( ) Non [ ] NAP

Commentaires

**023-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?**

( X ) Oui

( ) Non

Commentaires - Veuillez préciser si d'autres critères sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : The personal income including capital gain for applicants in 2018 must not exceed DKK 322.000 (EUR 43.117) for one person, or DKK 409.000 (EUR 54.770) for married couples or unmarried cohabitants. For each child, including step children and foster children, under the age of eighteen years living with the applicant or is primarily maintained by the applicant, DKK 56.000 (EUR 7499) is added to the income limit.

Full legal aid in criminal cases is granted through the appointment of a defense or support attorney irregardless of income. Partial legal aid in criminal cases is only relevant if the victim or witness cannot have a support attorney appointed (refer to comments under question 21).

The personal income for partial legal aid in criminal cases is equivalent to the boundary in non-criminal cases.

**023. Si oui veuillez indiquer ci-dessous:**

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
<b>Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière pénale</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière autre que pénale</b>	43 117 [ ] NA [ ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière pénale</b>	43 117 [ ] NA [ ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière autre que pénale</b>	43 117 [ ] NA [ ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP

**024. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par**

**exemple pour caractère abusif de l'action en justice ou en raison de l'absence d'un éventuel succès) ?**

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez expliquer les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire :

**025. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :**

le tribunal

une instance extérieure au tribunal

une instance mixte (tribunal/organe externe)

Commentaires

**026. Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux personnes physiques (cela ne concerne pas les entreprises ou autres personnes morales) de financer une action en justice ?**

Oui

Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez donner des indications sur le développement actuel de ce type d'assurance dans votre pays; s'agit-il d'un phénomène en progression ?

**027. La décision judiciaire peut-elle préciser la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :**

	La décision judiciaire précise le partage des frais de justice
en matière pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
en matière autre que pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

**B1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 20 et 23 :**

Sources : Question 20: The Department of Civil Affairs  
Bekendtgørelse om fri proces af 11. december 2017  
Question 23: Danish Administration of Justice Act section 325

## 2.2. Usagers des tribunaux et victimes

### 2.2.1. Droits des usagers et victimes

**028. Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: ministère de la Justice, etc.) à partir**

desquels le public a accès gratuitement :

	Oui	Adresse(s) internet :
aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	( )	( X ) www.retsinformation.dk
à la jurisprudence des hautes juridictions	( )	( X ) http://www.hoejesteret.dk/hoejesteret/nyheder/Afgorelser/Pages/default.aspx
à d'autres documents (par exemple le téléchargement de formulaires, l'enregistrement en ligne)	( )	( X ) http://www.domstol.dk/Selvbetjening/blanketter/Pages/blanketter.aspx

Veuillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « à d'autres documents » : On the site you can find forms for filling out in several fields. This includes administrative cases, bankruptcy, enforcement law, wills etc.

**029. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?**

- ( ) Oui, toujours  
 ( ) Non  
 ( X ) Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaires - Si oui seulement dans quelques situations particulières, veuillez préciser :

**030. Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions ?**

- ( X ) Oui  
 ( ) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**031. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?**

	Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
Victimes de violence sexuelle/viol	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non	( ) Oui ( X ) Non
Victimes du terrorisme	( ) Oui ( X ) Non	( ) Oui ( X ) Non	( ) Oui ( X ) Non
Mineurs (témoins ou victimes)	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
Victimes de violence domestique	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non	( ) Oui ( X ) Non
Minorités ethniques	( ) Oui ( X ) Non	( ) Oui ( X ) Non	( ) Oui ( X ) Non

<b>Personnes handicapées</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Délinquants mineurs</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires - Si « autres personnes vulnérables » et/ou « autres modalités particulières », veuillez préciser :

### 031-1. Les mineurs peuvent-ils être parties à une procédure judiciaire :

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser pour quelles procédures (civile, pénale, administrative/procédure normale ou accélérée) et à quelles conditions (les mineurs peuvent-ils bénéficier de l'aide judiciaire, d'un avocat, etc.) : A minor can be a party only in criminal proceedings. Individuals below the general age of majority (18 years) may be prosecuted if they are at least 15 years of age. Acts committed by children under 15 years of age are not punishable under the Danish Criminal Code. In criminal cases, children have the same rights to legal aid and a free of charge support attorney as others. The holders of custody over unmarried individuals below the general age of majority are entitled to choose a defence lawyer for the individual. In certain cases, a public defence lawyer must be appointed if a defence lawyer has not been chosen. Interrogations of persons below the age of 13 years are typically conducted by a special trained police officer in specific child-friendly surroundings and they are audiovisually recorded and played in the court in order to protect the child (not necessarily the victim). Children below the age of 15 years can be interrogated under the same circumstances when the offence committed is a sexual offence or a murder. If special circumstances warrant it, persons of the age between 15 and 17 can also be interrogated under these circumstances.

### 032. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

Oui, veuillez préciser pour quels types d'infractions : Crimes under the Danish Criminal Code and violations of the Restraining Order Act

Non

Commentaires

#### 032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

Oui

Non

Commentaires

### 033. Si oui, cette indemnisation provient-elle :

d'un dispositif avec des fonds publics

des dommages et intérêts à payer par la personne responsable

d'un dispositif avec des fonds privés

Commentaires The state has a right of recourse against the offender.

### 034. Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts octroyés aux victimes par les juridictions ?

( ) Oui

( X ) Non

Commentaires - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable :

**035. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?**

( X ) Oui

( ) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**036. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ? Veuillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de la possibilité pour un procureur "de classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge". (La réponse NAP signifie que le procureur ne peut pas décider de classer une affaire de son propre chef. Une décision d'un juge est nécessaire.)**

( X ) Oui

( ) Non

[ ] NAP

Commentaires - Le cas échéant, veuillez préciser :

**037. Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :**

	Nombre de demandes d'indemnisation	Nombre de condamnations	Montant total (in €)
<b>Total</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Durée excessive de la procédure</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Non-exécution des décisions de justice</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Arrestation injustifiée</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Condamnation injustifiée</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Autre</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d'indemnisation et la méthode de calcul du montant de l'indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) : The Danish Administration of Justice Act contains rules concerning the possibility to obtain compensation for criminal prosecution. These rules allow for compensation under certain circumstances for example due to the excessive length of proceedings, wrongful arrest and wrongful conviction. The Prosecution Service decide on requests for compensation for criminal prosecution and these decisions can be

brought before the courts. The Prosecution Service annually decides on approximately 2000 requests for compensation of which approximately 100 are brought before the courts. In 2018 the total amount of compensation due criminal prosecution paid in accordance with the rules of the Danish Administration of Justice Act was approximately DKK 23.000.000.



## 2.2.2. Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justice

**038. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des professionnels de la justice et des usagers des tribunaux pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ? Si oui, à quelles fréquences et à quels niveaux ?**

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
<b>1. Enquêtes auprès des juges</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input checked="" type="checkbox"/> Ad hoc
<b>2. Enquêtes auprès du personnel des tribunaux</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input checked="" type="checkbox"/> Ad hoc
<b>3. Enquêtes auprès des procureurs</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input checked="" type="checkbox"/> Ad hoc
<b>4. Enquêtes auprès des avocats</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input checked="" type="checkbox"/> Ad hoc
<b>5. Enquêtes auprès des parties</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input checked="" type="checkbox"/> Ad hoc
<b>6. Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales, ONG)</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input checked="" type="checkbox"/> Ad hoc
<b>7. Enquêtes auprès des victimes</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input checked="" type="checkbox"/> Ad hoc
<b>8. Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input checked="" type="checkbox"/> Ad hoc

Commentaires - Veuillez indiquer les références et les liens vers les enquêtes de satisfaction citées : 1) National level: This survey is preformed annually by a private Communication company. It is a satisfaction survey aimed at different professions, amongst other judges. 1-8) Court level: a survey is performed ad hoc. Last time was in 2013. This survey was aimed at all court users. There have also been a number of satisfaction surveys regarding the perceived security in courts and the quality of interpreters and interpretation.

**040. Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement du système judiciaire ? (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure)**

( X ) Oui

( ) Non

Commentaires Complaints against judges can be submitted to the president of the court concerned or to the Special Court of Indictment and Revision. The latter was founded in 1939 and is by law located and administrated at the Danish Supreme Court. It consists of 5 members - one Supreme Court judge acting as a chairman, one High Court judge, one county court judge, one professor of law and one lawyer. The members are recommended by the Minister of Justice and appointed by the Queen for a term of 10 years, whereupon they cannot be reappointed. The Special Court processes complaints against judges and deputy judges, applications for resumption of criminal cases, appeals regarding refusal of resumption of a judgment given in default and complaints about the courts exclusion of an appointed defense lawyer in criminal cases. It also acts as a disciplinary court in cases of suspension or removal of a judge from office. The Special Court cannot review a judge's judicial decisions. In cases of complaints against judges, it can state criticism or issue a fine, if it is found that the judge has behaved improper or unseemly in his/her acts in office - the Special Court does not grant compensation. A complaint regarding improper or unseemly behavior of a judge or deputy judge has to be filed within 4 weeks after the incident has occurred or has been known to the complainant. A judgment in these cases can be appealed to the Supreme Court. An application for resumption of a criminal case can be filed to the Special Court when there is no possibility of appeal left. The decision of the Special Court cannot be appealed. An appeal regarding exclusion of an appointed defense lawyer from a criminal case has to be filed within one week and the decision of the Special Court cannot be appealed.

Complaints and claims for damages caused by errors made by the courts can be submitted to the Court Administration (Council of the Judiciary).

**041. Si oui veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :**

	<b>Autorité compétente pour traiter de la plainte</b>	<b>Existence d'un délai pour cette autorité pour traiter la plainte</b>
<b>Tribunal concerné</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Instance supérieure</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Ministère de la Justice</b>	( ) Oui ( X ) Non	( ) Oui ( X ) Non
<b>Conseil supérieur de la magistrature</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Autres organisations extérieures (ex. médiateur)</b>	( X ) Oui ( ) Non	( ) Oui ( X ) Non

Commentaires High Judicial Council is understood as the Danish Court Administration.

**041-1. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :**

	<b>Nombre de plaintes</b>	<b>Montant des indemnisations accordées</b>
<b>Tribunal concerné</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

<b>Instance supérieure</b>	78 [ ] NA [ ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Ministère de la Justice</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Conseil supérieur de la magistrature</b>	19 [ ] NA [ ] NAP	382 708 [ ] NA [ ] NAP
<b>Autres organisations extérieures (ex. médiateur)</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires - Si possible, veuillez donner des informations sur l'efficacité de cette procédure de plainte et veuillez indiquer tout commentaire utile : Complaints are being handled in the Court Administration within 2 months from reception.

The Court Administration receives and handles variable numbers of complaints each year, which is why the number and the volume of compensation differ from year to year. The amount is in DKK.

Higher Court is understood as the Special Court of Indictment and Revision which is a specialized court dealing with i.a. complaints over judges. See the comment below.

### 3. Organisation des tribunaux

#### 3.1. Tribunaux

##### 3.1.1. Nombre de tribunaux

#### 042. Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques.

	Nombre de tribunaux
42.1 Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	24 [ ] NA [ ] NAP
42.2 Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	2 [ ] NA [ ] NAP
42.3 Tous les tribunaux (implantations géographiques) (ce chiffre inclut les tribunaux de droit commun de 1ère instance, les tribunaux spécialisés de 1ère instance, tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les cours suprêmes)	29 [ ] NA [ ] NAP

Commentaires Data has not changed on this point.

#### 043. Nombre (entités juridiques) de tribunaux spécialisés (ou ordre judiciaire spécifique) de 1ère instance

	Nombre de tribunaux
Total (il doit correspondre au nombre indiqué à la question 42.2)	2 [ ] NA [ ] NAP

<b>Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de faillites)</b>	1 [ ] NA [ ] NAP
<b>Tribunaux des faillites</b>	1 [ ] NA [ ] NAP
<b>Tribunaux du travail</b>	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Tribunaux des affaires familiales</b>	24 [ ] NA [ ] NAP
<b>Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)</b>	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales</b>	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la corruption</b>	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet</b>	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Tribunaux administratifs</b>	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale</b>	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Tribunaux militaires</b>	[ ] NA [ X ] NAP
<b>Autres tribunaux spécialisés de 1ère instance</b>	1 [ ] NA [ ] NAP

Commentaires - Si « autres tribunaux spécialisés de 1ère instance », veuillez donner des précisions : Military courts exist but they are not part of the Danish Courts Administration. The 24 district courts have always dealt with family cases. From 1 April 2019 family issues are a section of the court.

**044. Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée [par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux] ?**

( ) Oui

( X ) Non

Commentaires - Veuillez préciser :

**045. Nombre de tribunaux de 1ère instance (implantations géographiques) compétents pour une affaire concernant :**

	Nombre de tribunaux
le recouvrement d'une petite créance	28 [ ] NA [ ] NAP
le licenciement	28 [ ] NA [ ] NAP
le vol avec violence	28 [ ] NA [ ] NAP
faillite	28 [ ] NA [ ] NAP

Commentaires

**045-1. Votre définition d'une petite créance est elle similaire à celle fournie dans la Note explicative ?**

Oui

Non

Commentaires - Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser votre définition d'une petite créance : 50.000 Danish Kroner, approximately 6.704 Euros.

**045-2. Veuillez indiquer le montant en € d'une petite créance :**

[ 6 704 ]

Commentaires

**C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 42, 43 et 45:**

Sources : www.domstol.dk

**3.2. Personnel des tribunaux**

**3.2.1. Juges et personnels non-juges**



**046. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes permanents effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)**

Total	Hommes	Femmes

<b>Nombre total de juges professionnels (1 + 2 + 3)</b>	375 [ ] NA [ ] NAP	177 [ ] NA [ ] NAP	198 [ ] NA [ ] NAP
<b>1. Nombre de juges professionnels de première instance</b>	258 [ ] NA [ ] NAP	110 [ ] NA [ ] NAP	148 [ ] NA [ ] NAP
<b>2. Nombre de juges professionnels dans les cours d'appel (2ème instance)</b>	99 [ ] NA [ ] NAP	54 [ ] NA [ ] NAP	45 [ ] NA [ ] NAP
<b>3. Nombre de juges professionnels dans les cours suprêmes</b>	18 [ ] NA [ ] NAP	13 [ ] NA [ ] NAP	5 [ ] NA [ ] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

#### 047. Nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels).

	Total	Hommes	Femmes
<b>Nombre total de président(e)s de juridictions (1 + 2 + 3)</b>	32 [ ] NA [ ] NAP	19 [ ] NA [ ] NAP	13 [ ] NA [ ] NAP
<b>1. Nombre de président(e)s de tribunaux de première instance</b>	27 [ ] NA [ ] NAP	16 [ ] NA [ ] NAP	11 [ ] NA [ ] NAP
<b>2. Nombre de président(e)s de cours d'appel (2ème instance)</b>	4 [ ] NA [ ] NAP	2 [ ] NA [ ] NAP	2 [ ] NA [ ] NAP
<b>3. Nombre de président(s) de cours suprêmes</b>	1 [ ] NA [ ] NAP	1 [ ] NA [ ] NAP	0 [ ] NA [ ] NAP

Commentaires We are aware that there is one more second instance court president this year compared to our answer in the previous questionnaire. The second instance court presidents include the court presidents in The Maritime and Commercial Court, The High Court of Greenland, The High Court of Western Denmark and The High Court of Eastern Denmark.

#### 048. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel (si possible au 31 décembre de l'année de référence):

	Donnée
<b>Donnée brute</b>	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Donnée en équivalent temps plein</b>	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question : Retired judges can be hired for limited time periods due to vacancies. We do not have the number of retired judges pr. 31 December 2018, but we can inform that there have been 15 retired judges sitting in courts on an occasional basis in the year 2018. The total number of hours for the 15 retired judges amounts to 3.132,24 in 2018.

#### 048-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des affaires ?

( ) Oui Si oui, veuillez apporter des précisions quant aux types d'affaires et une estimation en pourcentage.

( X ) Non

[ ] NAP

Commentaires

**049. Nombres de juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (y compris les "lay judges" ou juges consulaires ; mais les arbitres ou les jurés sont exclus de cette donnée) :**

	Donnée
Donnée brute	10 000 [ ] NA [ ] NAP
Donnée en équivalent temps plein	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires

**049-1. Si de tels juges non professionnels existent en première instance dans votre pays, veuillez préciser pour quels types d'affaires :**

	Oui	Non	Echevinage
affaires pénales (infractions graves)	( )	( )	( X )
affaires pénales (infractions mineures)	( )	( )	( X )
affaires familiales	( )	( X )	( )
affaires de droit du travail	( )	( X )	( )
affaires de droit social	( )	( X )	( )
affaires commerciales	( )	( X )	( )
affaires de faillite	( )	( X )	( )
autre affaires civiles	( )	( X )	( )

[ ] NAP

Commentaires - Si autre, veuillez préciser :

**050. Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?**

( X ) Oui

( ) Non

Commentaires

### 050-1. Si oui, pour quell(s) type(s) d'affaire(s) ?

affaires pénales

affaires autres que pénales

Commentaires

### 051. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence ?

10 000 ]

NA

NAP

Commentaires 10000 is the total amount of lay judges as answered in Q049. It is not possible to say how many of these were involved in cases for the year of reference, but normally every lay judge is involved in a case 4-5 times per year.

### 052. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
<b>Nombre total de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)</b>	1 656 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>1. Rechtspfleger (ou organes équivalents) chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours.</b>	274 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>2. Personnels non juges chargés d'assister les juges à l'instar des greffiers (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision)</b>	9 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>3. Personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des ressources humaines, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)</b>	1 291 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>4. Personnels techniques</b>	72 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>5. Autres personnels non juges</b>	10 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autres personnels non juges », veuillez préciser :

**052-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés)**

	Total	Hommes	Femmes
<b>Total de personnel non- juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3)</b>	1 656 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>1. Total de personnel non- juge auprès des tribunaux de première instance</b>	1 441 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2.Total de personnel non- juge auprès des cours d'appel (2ème instance)</b>	190 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>3.Total de personnel non- juge auprès des cours suprêmes</b>	25 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires

**053. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :**

- pour l'aide judiciaire
- en matière familiale
- pour les ordres de paiement
- pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce)
- exécution des affaires civiles
- exécution des affaires pénales
- autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
- pour les affaires non contentieuses
- NAP

Commentaires - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions :

**054. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?**

- Oui
- Non

Commentaires

**054-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :**

- la maintenance informatique
- la formation du personnel

la sécurité

les archives

le nettoyage

autres types de services (veuillez préciser) : .....

Commentaires

## C1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 46, 47, 48, 49 et 52

Sources : Q49: <http://www.domstol.dk/saadangoerdu/tildigderer/naeavningdomsmand/Pages/default.aspx>

### 3.3.Ministère public

#### 3.3.1.Procureurs et personnel

055. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence). Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes permanents effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées .

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	671 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	219 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	452 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux de première instance	512 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	160 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	352 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2ème instance)	101 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	43 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	58 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Nombre de procureurs auprès des cours suprêmes	58 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	16 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	42 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

#### 056. Nombre de chefs des ministères publics.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1 + 2 + 3)	18 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	8 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	10 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de première instance	14 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	6 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	8 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel (2ème instance)	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

<b>3. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours suprêmes</b>	1 [ ] NA [ ] NAP	1 [ ] NA [ ] NAP	0 [ ] NA [ ] NAP
---	------------------------	------------------------	------------------------

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus :

**057. D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?**

- ( ) Oui  
( X ) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et fonctions : There is a small number of police officers who conduct cases pertaining to minor offences in court behalf of the prosecution service, but it is only a small part of their normal tasks as a police officer.

**057-1. Veuillez préciser leur nombre (en équivalent temps plein) :**

[ ]  
[ ] NA

**059. Si oui, est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs que vous avez indiqué à la question 55 ?**

- ( ) Oui  
( ) Non  
[ ] NAP

Commentaires

**059-1. Les Parquets disposent-ils de procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle ?**

- ( X ) Oui  
( ) Non

Commentaires As a part of the continuing education, the public prosecutors can be trained in violence against children and sexual violence.

**060. Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (sans le nombre de personnels non juges, v. question 52)(répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement pourvus)**

	Total	Hommes	Femmes
<b>Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public</b>	457 [ ] NA	57 [ ] NA	400 [ ] NA

Commentaires The staff attached to the public prosecution service (non-public prosecutors) are shared between the police and the prosecution offices (first instance level).

**C2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 55, 56 et 60**

Sources : The numbers come from the system for administration of salary.

### 3.4.Parité hommes/femmes

#### 3.4.1 Dispositions particulières pour faciliter la parité

**061-2. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de recrutement :**

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	( X )	( )
des procureurs	( X )	( )
du personnel non-juge	( X )	( )
des avocats	( )	( X )
des notaires	( X )	( )
des agents d'exécution	( X )	( )

[ ] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser : The Danish Courts have a policy regarding equal treatment, which has the purpose to promote equal treatment of all employees within the Danish Courts. The policy states that there has to be made an active effort to ensure a versatile staff composition in all job functions and on all levels and that everyone regardless of age, gender, handicap, race, religion or ethnic affiliation etc., must be treated equally in regards to employment and promotion as well as be ensured equal access to professional and personal development. When recruiting this means that if there are several equally qualified applicants for a position, the applicant who represents a minority in the workplace compared to the surrounding society's composition should be chosen. In this case it can be necessary to facilitate the special needs of the applicant as part of the employment. ---

Furthermore the following laws promote gender equality in Denmark: The Consolidation Act on Gender Equality and The Consolidation Act on Equal Treatment of Men and Women as regards to Employment etc. The Act on Equal Treatment of Men and Women with regards to Employment etc. (Consolidated Act number 645, 2011-06-08 as later amended on Equal Treatment of Men and Women with regards to Employment etc. /Lovbekendtgørelse nr. 645 af 8. juni 2011 om ligebehandling af mænd og kvinder med hensyn til beskæftigelse m.v. med senere ændringer) ensures that men and women are treated equally in their working life. This means that an employer must treat men and women equally with regard to recruitment. In recruitment advertising, it is prohibited to state a preference for a specific gender and employers may not recruit an employee based on gender. Among other things, the act is about:

- working conditions
- Hiring and dismissal
- Promotion and education

---

Regarding lawyers, the Danish authority handling the appointment of lawyers has stated that the authority does not make registrations of gender. Furthermore, the Danish Administration of Justice Act does not contain provisions regarding equal distribution between the sexes concerning the roles of the judicial system.

**061-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de promotion :**

Oui, veuillez préciser	Non

<b>des juges</b>	( X )	( )
<b>des procureurs</b>	( X )	( )
<b>du personnel non-juge</b>	( X )	( )
<b>des avocats</b>	( )	( X )
<b>des notaires</b>	( X )	( )
<b>des agents d'exécution</b>	( X )	( )

[ ] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires . Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser : The same policy and laws regarding gender equality apply regarding promotion. See answer 61-2.

---

Regarding lawyers, see answer 61-2

### 3.4.2 Au niveau national

**061-4. Disposez-vous, au niveau national, d'une ou de plusieurs enquêtes ou rapports récents concernant, en tout ou partie, la répartition hommes/femmes au sein du système judiciaire concernant :**

	Oui	Non
<b>les juges</b>	( X )	( )
<b>les procureurs</b>	( X )	( )
<b>le personnel non-juge</b>	( X )	( )
<b>les avocats</b>	( X )	( )
<b>les notaires</b>	( X )	( )
<b>les agents d'exécution</b>	( X )	( )

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Pouvez-vous nous en préciser les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser ? Concerning the Danish Courts (judges, non-judge staff, notaries and enforcement agents): The most recent survey partly related to the distribution of males/females within the judicial system is a survey regarding gender equality from 2017: <http://www.ligestillingidanmark.dk/reports/Stat/Redegoerelse%20-%20Retterne.pdf>. The numbers related to the distribution of males/females within the Danish Courts can be found on pages 7 and 8 of the survey.

---

Concerning prosecutors: As of august 2019 there are 711 prosecutors employed in Denmark. - Of these 68,2 % are female and 31,8 % are male. And in 2019 a total of 817 students were accepted into the law program\* of The University of Copenhagen. -Of these 62,7 % are female and 37,3 % are male. \*In Denmark employment as a prosecutor is conditional on having taken a law degree.

---

Concerning lawyers: The Association of Danish Law Firms has conducted a survey in 2019 which among other areas covers the distribution between males/females. The survey is not publicly available, but access to the relevant data can be provided by contacting the Danish Ministry of Justice, which will forward the request to The Association of Danish Law Firms.

**061-5. Existe-t-il un programme national ou un document d'orientation visant à promouvoir l'égalité hommes/femmes dans le système judiciaire ?**

( X ) Oui

( ) Non

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Pouvez-vous nous en préciser les références ou indiquer le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser ? Policy regarding equal treatment within the Danish Courts: <http://www.domstol.dk/om/publikationer/HtmlPublikationer/Politikker/Ligebehandlingspolitik/978-87-92357-23-5.pdf>.

**061-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/une institution spécialement chargée des questions d'égalité hommes/femmes dans le système de justice concernant :**

	Oui, veuillez préciser	Non
<b>le recrutement des juges</b>	( X )	( )
<b>la promotion des juges</b>	( X )	( )
<b>le recrutement des procureurs</b>	( X )	( )
<b>la promotion des procureurs</b>	( X )	( )
<b>le recrutement du personnel non-juge</b>	( X )	( )
<b>la promotion du personnel non-juge</b>	( X )	( )

Commentaires - Si cela concerne une autre situation que celle du recrutement ou de la promotion, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires By the end of 2018 Denmark has a Minister for Equal Opportunities by the name of Eva Kjer Hansen. The minister for gender equality is responsible for the Government's overall activities in the field of gender equality. The Department for gender equality functions as secretariat for the Minister and is responsible for Government initiatives in the field of Gender equality through co-ordination, development and implementation of the Government policies. ---

The Board of Equal Treatment.

The board was established on January 1, 2009 and deals with complaints of discrimination related to discrimination based on gender, race, colour, religion or belief, political views, sexual orientation, age, disability or national, social or ethnic origin.. This means that as a citizen you can complain if you feel discriminated against in the labor market because of gender, race, color, religion, belief, political views, sexual orientation, age, disability, national origin, social origin or ethnic origin.

---

The Danish Institute for Human Rights.

The Danish Institute of Human Rights is established by law and is the designated national equality body. According to § 1, para 7, of the Act on the Board of Equal Treatment, the Danish Institute for Human Rights can bring complaints of discrimination before the Board of Equal Treatment if they are considered a matter of principle or of public interest. Further-more, according to § 2, para 2, of the Act on the Board of Equal Treatment, the Institute may council or represent individuals in the regards to their complaint before the Board.

**061-6-1. Veuillez préciser le texte qui met en place cette personne/institution :**

(titre, date, nature du texte) Consolidation Act number 1230, 2016-10-02 on the Board of Equal Treatment/Lovbekendtgørelse nr. 1230 af 2. oktober 2016 om Ligebehandlingsnævnet. ---  
Act number 553, 2012-06-18 on the Danish Institute for Human Rights – The National Human Rights Institution of Denmark/Lov nr. 553 af 18. juni 2012 om Institut for Menneskerettigheder – Danmarks Nationale Menneskerettighedsinstitution

[ ] NAP

**061-6-2. Veuillez préciser le statut de cette personne/institution :**

(par ex. indépendante, rattachée au ministère de la justice, à un Conseil supérieur de la magistrature ou équivalent ou à un organisme interministériel spécialement dédié à l'égalité homme/femme) The Board of Equal Treatment and the Danish Institute for Human Rights are impartial and independent institutions set up by law.

[ ] NAP

**061-6-3. Veuillez préciser si cette personne/institution a une fonction d'information et de consultation ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques :**

(par ex. bloquer une décision, ouvrir un droit à recours) The decisions of The Board of Equal Treatment concern whether the Danish laws concerning equal treatment have been violated in a given case. The Board of Equal Treatment can:

- Handle complaints of discrimination
- Make decisions about whether the national legislation has been violated
- Award compensation to victims of unlawful discrimination
- Bring a case before the courts if the decisions and settlements of the Board are not complied with and the Board is asked to do so by the complainant or the Danish Institute of Human Rights.

[ ] NAP

**3.4.3 Au niveau des tribunaux/des services du ministère public**

**061-7. Existe-t-il, au niveau des tribunaux ou des services du ministère public une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/institution spécialement chargée de veiller au respect de l'égalité hommes/femmes concernant l'organisation du travail judiciaire :**

	Oui	Non
dans les tribunaux (juges)	( )	( X )
dans les services du ministère public (procureurs)	( )	( X )

pour le personnel non-juge des tribunaux	( )	( X )
--	-----	-------

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et leurs fonctions. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires . Within the Danish Courts gender equality is ensured by the use of our local policy regarding equal treatment, the Danish legislation regarding gender equality and The Board of Equal Treatment (See questions 3.4.1-3.4.2).

**061-8. La féminisation de certaines fonctions - si elle existe dans votre pays – au sein des tribunaux ou des ministère public a-t-elle conduit à des modifications concrètes dans l'organisation du travail dans les domaines suivants :**

	Oui	Non
Affectation dans les différents postes	( )	( X )
Répartition de la charge de travail	( )	( X )
Horaires de travail	( )	( X )
Modalités du télé-travail et présence dans les locaux de travail	( )	( X )
Remplacement des personnes absentes	( )	( X )
Organisation des audiences	( )	( X )
Autres	( )	( X )

Commentaires - Si « autres », pouvez-vous préciser ? Pouvez-vous également donner des exemples concrets dans les différentes hypothèses évoquées ? Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Within the Danish Courts gender equality is ensured by the use of our local policy regarding equal treatment, the Danish legislation regarding gender equality and The Board of Equal Treatment (See questions 3.4.1-3.4.2). Because the distribution of male and female employees is fairly equal within the Danish Courts, we have not taken any further measures regarding gender equality.

**061-9. Pour améliorer la parité dans l'accès aux différentes professions judiciaires et l'égalité dans la promotion ou dans l'accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :**

les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser) :-

les mesures prévues (veuillez préciser) :-

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires Concerning the Danish Courts: Within the Danish Courts gender equality is ensured by the use of our local policy regarding equal treatment, the Danish legislation regarding gender equality and The Board of Equal Treatment (See questions 3.4.1-3.4.2). Because the distribution of male

and female employees is fairly equal within the Danish Courts, we have not taken any further measures regarding gender equality. ---  
 Concerning prosecutors: As of august 2019, there are 60 prosecutors in Denmark, which are employed as leaders or in functions of responsibility.  
 Of these 66,7 % are female and 33,3 % are male. On the basis of the statistics above, there are no implemented or planned measures to further improve gender balance and equality in promotion and in access to functions of responsibility for prosecutors.

[ ] NAP

**061-10. Dans le système judiciaire de votre pays (en se basant éventuellement sur des évaluations, études ou rapports officiels), quelles sont les principales causes d'inégalités dans :**

les procédures de recrutement (veuillez préciser) : -

les procédures de promotion et l'accès aux fonctions de responsabilité (veuillez préciser) : -

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires Concerning the Danish Courts: Within the Danish Courts gender equality is ensured by the use of our local policy regarding equal treatment, the Danish legislation regarding gender equality and The Board of Equal Treatment (See questions 3.4.1-3.4.2). Because the distribution of male and female employees is fairly equal within the Danish Courts, we have not taken any further measures regarding gender equality. ---  
 Concerning prosecutors: On the basis of the answers to questions 61-4 and 61-9 regarding the distribution of female and male prosecutors in Denmark, there are no comments on the main causes of inequalities. This is due to the fact, that the gender distribution at the law study is reflected in the composition of prosecutors in the Prosecution Service.

[ ] NAP

**061-11. Dans vos tribunaux, une attention particulière est-elle portée à la question de la parité vis-à-vis du public ou des usagers de la justice, notamment :**

	Oui, veuillez préciser	Non
les magistrats ou personnel des tribunaux sont plus des hommes ou des femmes selon certains types d'affaires	( )	( X )
la composition des audiences collégiales est toujours mixte	( )	( X )

il existe des statistiques hommes/femmes concernant les personnes qui saisissent le tribunal/les victimes, les auteurs d'infractions, etc.	( )	( X )
--	-----	-------

Commentaires - si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires .

### 3.5 Utilisation des technologies informatique dans les tribunaux

#### 3.5.1 Politiques générales en matière de technologie informatique dans le système judiciaire

##### 062-1. Principes de base et modèles utilisés dans la définition des politiques et stratégies relatives aux technologies informatiques

	Organisation
Politiques et stratégies informatiques	<input checked="" type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau des l'unité/ partie prenante <input type="checkbox"/> autre
TI Gouvernance informatique	<input checked="" type="checkbox"/> gouvernance au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> gouvernance au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> organisées au niveau des l'unité/partie prenante <input type="checkbox"/> autre

Commentaires

##### 065-1. Dans le cas où il existe une structure nationale qui est en charge de la politique et de la gouvernance stratégique concernant la modernisation du système judiciaire (en s'appuyant, notamment, sur l'informatique) quelle est la composition de cette structure ?

personnels administratifs, techniques et scientifiques seulement

équipes mixtes comprenant des personnels judiciaires (juges/procureurs/etc.) et des personnels administratifs/techniques/scientifiques

autres (préciser en commentaire)

Commentaires - (veuillez préciser si d'autres approches de modernisation ont été mises en œuvre)

##### 065-2. Quel est le modèle d'organisation majoritairement retenu pour mener des projets structurels informatiques dans les tribunaux et la gestion des applications (maintenance, évolution) ?

Conduite des nouveaux projets	Gestion des applications
-------------------------------	--------------------------

Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> No
Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> No
Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> No

Commentaires - veuillez apporter des précisions également en cas d' « autres approches »

**065-3. Existe-t-il un dispositif de détection et de valorisation des innovations en matière de technologies de l'information issues d'initiatives personnelles et/ou des tribunaux ?**

- Oui  
 Non

Commentaires (précisez notamment les projets ayant connu des développements nationaux)

**065-4. Avez-vous mesuré l'impact résultant de la mise en œuvre d'une ou de plusieurs des composantes de votre nouveau système d'information ?**

- Oui  
 Non

**065-4-1. Si oui, avez-vous mesuré l'impact sur (multiples réponses possibles) :**

- les processus opérationnels  
 la charge de travail  
 les ressources humaines  
 les coûts  
 autres, veuillez préciser .....

Commentaires (veuillez donner des exemples d'impact)

**3.5.2 Sécurité du système d'information des tribunaux et protection des données à caractère personnel**

**065-5. Existe-t-il des audits indépendants ou autres mécanismes qui contribuent à la politique globale de sécurité concernant le système d'information judiciaire ?**

- Oui  
 Non

Commentaires (précisez notamment si des cadres nationaux de sécurité informatique existent) ISO27001

**065-6. Une législation assure-t-elle la protection des données à caractère personnel traitées par les tribunaux ?**

( X ) Oui

( ) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser notamment : l'existence d'autorités spécifiquement en charge de la protection des données à caractère personnel ; l'étendue des droits conférés aux citoyens dans le cadre spécifique des logiciels utilisés par les tribunaux ; l'existence de contrôles ou de limitations par la loi en ce qui concerne le partage des bases de données traitées par les tribunaux avec d'autres administrations (police, etc.) 1)if there are authorities specifically responsible for protection of personal data; According to the Danish rules respectively implementing and supplementing the EU data protection legislation the Danish Court administration is the supervisory authority for the Danish courts in regard to the administrative matters and the security of processing. Regarding judicial matters the court in question acts as supervisory authority and supervises the compliance with the data protection legislation. The decisions of the court can be appealed to the superior court.

2)the extent of the rights granted to citizens in the specific framework of software used by courts; The rights of the citizens follows from the EU and Danish legislation. The rights have not been infringed or restricted in the designing or implementation of specific software used by courts in Denmark. The IT systems of the courts support the rights of the citizens.

3)if there are controls or limitations by law regarding the sharing of databases managed by courts with other administrations (police, etc.) The sharing of databases is also regulated by the data protection legislation and there are to our knowledge no specific controls or limitations by law regarding the sharing of databases managed by courts. Please note that the legal bases to share databases managed by other administrations/public authorities generally do not encompass the courts.

### 3.5.3 Bases de données centralisées d'aide à la décision

**062-4. Existe-t-il une base de données nationale centralisée des décisions de justice (jurisprudence, etc.) ?**

( ) Oui

( X ) No

Commentaires Expected to be implemented by medio 2021

**062-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :**

	Pour les décisions de 1ère instance	Pour les décisions de 2ème instance	Pour les décisions de 3ème instance	Lien vers la jurisprudence CEDH	Données anonymisées	Base de données de jurisprudence disponible gratuitement en ligne	Ouverture de la base de données de jurisprudence en open data
<b>Civile et/ou commerciale</b>	( ) Oui pour tous les jugements ( ) Oui pour certains jugements ( ) Non	( ) Oui pour tous les jugements ( ) Oui pour certains jugements ( ) Non	( ) Oui pour tous les jugements ( ) Oui pour certains jugements ( ) Non	( ) Oui ( ) Non	( ) Oui ( ) Non	( ) Oui ( ) Non	( ) Oui ( ) Non
<b>Pénale</b>	( ) Oui pour tous les jugements ( ) Oui pour certains jugements ( ) Non	( ) Oui pour tous les jugements ( ) Oui pour certains jugements ( ) Non	( ) Oui pour tous les jugements ( ) Oui pour certains jugements ( ) Non	( ) Oui ( ) Non	( ) Oui ( ) Non	( ) Oui ( ) Non	( ) Oui ( ) Non

<b>Administrative</b>	( ) Oui	( ) Oui	( ) Oui	( ) Oui	( ) Oui	( ) Oui	( ) Oui
	pour tous les jugements	pour tous les jugements	pour tous les jugements	( ) Non	( ) Non	( ) Non	( ) Non
	( ) Oui	( ) Oui	( ) Oui				
	pour certains jugements	pour certains jugements	pour certains jugements				
	( ) Non	( ) Non	( ) Non				

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser :

### 062-6. Existe-t-il un fichier national informatisé centralisant les condamnations pénales?

( ) Oui

(X) Non

Commentaires

#### 062-6-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

[ ] Mise en relation avec d'autres fichiers européens de même nature

[ ] Contenu directement consultable par voie informatique par les juges et/ou les procureurs

[ ] Contenu directement consultable à d'autres fins que pénales (matières civiles, administratives)

Commentaires - Veuillez préciser quelle est l'autorité délivrant l'accès

### 3.5.4 Outils d'assistance à la rédaction

### 062-7. Existe-t-il des outils d'aide à la rédaction dont le contenu est coordonné au niveau national ? (modèles ou bibliothèques de trames, paragraphes pré-rédigés, etc.)

(X) Oui

( ) Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

#### 062-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité
<b>Civile et/ou commerciale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
<b>Pénale</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA

<b>Administrative</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
-----------------------	---

**062-8. Existe-t-il des outils de dictée vocale ?**

Oui

Non

Commentaires

**062-8-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :**

	<b>Disponibilité d'outils de dictée simples</b>	<b>Disponibilité d'outils d'enregistrement multiples</b>	<b>Fonction de reconnaissance vocale</b>
<b>Civile et/ou commerciale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Essai pilote <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA
<b>Pénale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Essai pilote <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA
<b>Administrative</b>	<input type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Essai pilote <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA

**062-9. Existe-t-il un site intranet au sein du système judiciaire pour la diffusion d'information/actualités ?**

**Taux de disponibilité :**

- 100% - accessible à l'ensemble de l'appareil judiciaire
- 50-99% - accessible à la plupart des juges/procureurs dans toutes les instances
- 10-49% - dans certains tribunaux seulement
- 1-9% - dans un seul tribunal
- 0% (NAP) - Pas d'accès

NA

Commentaires

**3.5.5 Technologies utilisées pour l'administration des tribunaux et la gestion des affaires**

**063-1. Existe-t-il un système de gestion informatisée des procédures judiciaires (CMS) ? (logiciel utilisé pour l'enregistrement des procédures judiciaires et leur gestion)**

- Oui
- Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

**063-1-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :**

	Taux de déploiement	État d'avancement d'une affaire en ligne	Base de données centralisée ou interopérable	Dispositifs intégrés d'alertes préventives (pour une gestion dynamique des affaires)	Degré d'intégration/co nnexion d'un CMS avec un outil statistique
<b>Civile et/ou commerciale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> accessible aux parties <input type="checkbox"/> publication de la décision en ligne <input type="checkbox"/> les deux <input type="checkbox"/> non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

<b>Pénale</b>	( X ) 100% ( ) 50-99% ( ) 10-49% ( ) 1-9% ( ) 0% (NAP) [ ] NA	( ) accessible aux parties ( ) publication de la décision en ligne ( ) les deux ( X ) non accessible [ ] NA [ ] NAP	( X ) Oui ( ) Non [ ] NA [ ] NAP	( X ) Oui ( ) Non [ ] NA [ ] NAP	( ) Entièrement intégré, y compris BI ( ) Intégré ( X ) Non intégré mais connecté ( ) Pas du tout connecté [ ] NA [ ] NAP
<b>Administrative</b>	( X ) 100% ( ) 50-99% ( ) 10-49% ( ) 1-9% ( ) 0% (NAP) [ ] NA	( ) accessible aux parties ( ) publication de la décision en ligne ( ) les deux ( X ) non accessible [ ] NA [ ] NAP	( X ) Oui ( ) Non [ ] NA [ ] NAP	( ) Oui ( X ) Non [ ] NA [ ] NAP	( ) Entièrement intégré, y compris BI ( ) Intégré ( ) Non intégré mais connecté ( X ) Pas du tout connecté [ ] NA [ ] NAP

### 063-2. Registres informatisés gérés par des tribunaux

	Taux de déploiement	Données consolidées au niveau national	Service disponible en ligne	Module statistique intégré ou connecté
<b>Registre foncier</b>	( X ) 100% ( ) 50-99% ( ) 10-49% ( ) 1-9% ( ) 0% (NAP) [ ] NA	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Registre relatif aux entreprises</b>	( ) 100% ( ) 50-99% ( ) 10-49% ( ) 1-9% ( ) 0% (NAP) [ X ] NA	( ) Oui ( X ) Non	( ) Oui ( X ) Non	( ) Oui ( X ) Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

### 063-6. Systèmes informatisés de gestion budgétaire et financière des tribunaux

Taux de déploiement de l'outil	Données consolidées au niveau national	Système communiquant avec d'autres ministères (des finances notamment)

<b>Gestion budgétaire et financière des tribunaux</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Gestion des frais de justice</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Autres (préciser en commentaires)</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

**063-7. Outils de mesure de la charge de travail des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur (Outil permettant de quantifier l'activité des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur – par exemple le nombre de dossiers traités)**

Oui

Non

Commentaires

**063-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :**

	<b>Taux de déploiement des outils</b>	<b>Données utilisées pour un pilotage au niveau national</b>	<b>Données utilisées pour un pilotage au niveau local</b>	<b>Outil intégré dans le CMS</b>
<b>Pour les juges</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Pour les procureurs</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Pour le personnel non-juge/ non-procureur</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

### 3.5.6 Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables

064-2. Existe-t-il une possibilité de saisir des tribunaux par voie électronique ? (possibilité d'introduire une affaire par voie électronique, par exemple un courrier électronique ou un formulaire sur un site internet)

Oui

Non

Commentaires

064-2-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité	Saisine papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique autorisant la saisine	Outil intégré/connecté dans le CMS
<b>Civile et/ou commerciale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Pénale</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Administrative</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

064-3. Est-il possible de solliciter l'aide judiciaire par voie électronique ?

Oui

Non

Commentaires Only applies for Civil cases through Civilsystemet.

064-3-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

Solliciter l'aide judiciaire par voie électronique
--

<b>Taux de disponibilité</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
<b>Formalisation de la demande par voie papier obligatoire en parallèle</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Cadre législatif spécifique encadrant les demandes d'attribution d'aide judiciaire par voie électronique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>L'octroi de l'aide judiciaire est également électronique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Information disponible dans le CMS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

**064-4. Est-il possible de transmettre des convocations à un rendez-vous judiciaire ou à une audience par voie électronique ? (un rendez-vous judiciaire désigne des phases préalables à une audience judiciaire, notamment en vue de médiation ou de conciliation)**

Oui

Non

Commentaires

**064-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :**

	<b>Convocations générées par le CMS</b>	<b>Convocation papier obligatoire en parallèle</b>	<b>Consentement de l'utilisateur pour être avisé par voie électronique</b>	<b>Modalités (si autres préciser en commentaires)</b>	<b>Cadre législatif spécifique</b>
<b>Civile et/ou commerciale</b>	[ X ]	[ ]	[ X ]	<input type="checkbox"/> SMS <input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	[ X ]

<b>Pénale</b>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] SMS [ ] Courrier électronique [ ] Application informatique spécifique [ ] Autres	[ ]
<b>Administrative</b>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] SMS [ ] Courrier électronique [ ] Application informatique spécifique [ ] Autres	[ ]

Commentaires

**064-6. Existe-t-il des possibilités de communication électronique entre les tribunaux et les avocats et/ou les parties ? (envoi de fichiers électroniques et de données concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)**

**Communication entre le tribunal et les avocats représentant les parties**

( X ) Oui

( ) Non

**Communication entre le tribunal et les parties non représentées par un avocat**

( X ) Oui

( ) Non

Commentaires

**064-6-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :**

Taux de déploiement de l'outil	Phases du procès concernées	Modalités (si différentes selon les phases du procès ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique

<b>Civile et/ou commerciale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
<b>Pénale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
<b>Administrative</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui

Commentaires

**064-7. Modalités de communication électronique utilisées par des professionnels autres que les avocats (envoi de données électroniques concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)**

Taux de déploiement de l'outil	Modalités (si différentes selon les actes ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique

<b>Agents chargés de l'exécution des décisions de justice (tels que définis dans les Q169 et suivantes)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
<b>Notaires (tels que définis dans les Q192 et suivantes)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
<b>Experts (tels que définis dans les Q202 et suivantes)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
<b>Services de police judiciaire</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui

Commentaires

**064-9. Existe-t-il des systèmes de traitement en ligne de contentieux spécialisés ? (contentieux de faible valeur, créances non contestées, phases préparatoires à la résolution d'un conflit familial, etc - veuillez préciser en commentaire)**

Oui

Non

Commentaire : Veuillez décrire le système existant. Cases go through Civilsystemet.

**064-10. Vidéoconférence entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers (concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition de parties, etc.).**

Oui

Non

Commentaires

**064-10-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes et de décrire en commentaires de cette rubrique les cas d'usage concrets de la vidéoconférence et les bénéfices attendus (par exemple, utilisation de ce dispositif afin de réduire le nombre de transferts de détenus vers le tribunal) :**

	Taux de déploiement	Phase de procédure	Cadre législatif spécifique
<b>Civile et/ou commerciale</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Pénale</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Administrative</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

### 064-11. Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

Oui

Non

Commentaires Sound or audio-visual recording during investigation are only made in cases in which children are victims. Sound recording is used in cases about rape. In addition the police can choose to sound record in other types of cases.

#### 064-11-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	Type d'enregistrement	Cadre législatif spécifique
<b>Civile et/ou commerciale</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Pénale</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

<b>Administrative</b>	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
-----------------------	---	--	--

### 064-12. La preuve électronique est-elle admissible ?

	Admissibilité de la preuve électronique	Cadre législatif
<b>Civile et/ou commerciale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input checked="" type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
<b>Pénale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input checked="" type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
<b>Administrative</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input checked="" type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement

Commentaires Mostly all types of evidence - electronic or not - are admissible in trials in the Danish courts.

### 3.6. Performance et évaluation

#### 3.6.1. Politiques nationales déclinées dans les tribunaux / les services du ministère public

**066. Existe-t-il des normes de qualité définies pour le système judiciaire au niveau national (existe-t-il un système de qualité et/ou une politique de qualité de la justice) ?**

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**067. Existe-t-il des personnels spécialisés responsables de la mise en œuvre de ces normes de qualité élaborées au niveau national?**

	Oui / Non
dans les tribunaux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

dans les services du ministère public

Oui

Non

Commentaires The public prosecution is not part of Danish Court Administration.

### **3.6.2.Objectifs de performance et de qualité au niveau des tribunaux / des services du ministère public**

**077. Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?**

Oui

Non

Commentaires

**078. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les tribunaux :**

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des juges et des personnels des tribunaux

satisfaction du personnel des tribunaux

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

coûts des procédures judiciaires

nombre de recours

taux de recours

clearance rate

disposition time

autre (veuillez préciser) :Number of weighted cases.

Commentaires

**077-1. Concernant l'activité des services du ministère public, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?**

Oui

Non

Commentaires

**078-1. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les services du ministère public:**

nombre de nouvelles affaires

- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les ministères publics)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :time between preliminary charge and indictment

Commentaires

### **073. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé principalement sur les indicateurs définis?**

- Oui
- Non

Commentaires

#### **073-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?**

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser : Monthly for the district courts. quarterly for other courts.

### **073-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein de ce tribunal ?**

- Oui
- Non

Commentaires

#### **073-2. Si oui, quelles mesures sont prises?**

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires

**073-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère public basé principalement sur les indicateurs définis?**

Oui

Non

Commentaires

**073-4. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?**

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser : Monthly

**073-5. Cette évaluation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein des services du ministère public ?**

Oui

Non

Commentaires

**073-6. Si oui, quelles mesures sont prises?**

Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance

Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)

Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité

Autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires

**079. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples possible) :**

Conseil Supérieur de la Magistrature

Ministère de la Justice

Organe d'inspection

Cour Suprême

Organe d'audit extérieur

Autre (veuillez préciser) :Danish Court Administration

Commentaires

**079-1. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public (réponses multiples possible) :**

Conseil supérieur des procureurs

Ministère de la Justice

Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

Procureur général /Procureur de la République

Organe d'audit extérieur

Autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires

### **3.6.3.Mesure de l'activité des tribunaux / des services du ministère public**

#### **070. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité) :**

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des juges et des personnels des tribunaux

satisfaction du personnel des tribunaux

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

coûts des procédures judiciaires

nombre de recours

taux de recours

clearance rate

disposition time

autre (veuillez préciser) :weighted cases

Commentaires

#### **070-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public (performance et qualité) :**

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des procureurs et des personnels des ministères publics

satisfaction du personnel des services du ministère public

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)

coûts des procédures judiciaires

clearance rate

disposition time

pourcentage de condamnations et d'acquittements

autre (veuillez préciser) :Time between preliminary charge and indictment

**071. Existe-t-il un mécanisme permettant de suivre le nombre d'affaires pendantes et les affaires qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnable (arriéré):**

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative

**072. Existe-t-il un mécanisme permettant de surveiller les temps morts durant les procédures judiciaires ?**

	Oui (Si oui, veuillez préciser)	Non
dans les tribunaux	( )	( X )
dans les services du ministère public	( )	( X )

Commentaires We monitor the overall time from the courts receive a case until it is finalized, but not what happen in between. The same goes for the prosecution

**3.6.4. Information sur l'activité des tribunaux / des services du ministère public**

**080. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?**

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :Danish Court Administration
- Non

**080-1. Est-ce que cette institution publie sur internet des statistiques sur le fonctionnement de chaque tribunal:**

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

**080-2. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des services du ministère public?**

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :The Public Prosecutor's office, Frederiksholms Kanal 16, 1220 Copenhagen, Denmark
- Non

**080-3. Est-ce que cette institution publie sur internet des statistiques sur le fonctionnement de**

**chaque service du ministère public?**

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

Commentaires

**081. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels administratifs, les objectifs à atteindre et un bilan d'évaluation) ?**

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) : The content is very much up to the courts. But case flow, goals attainments and an essay of what happened and influenced the court during the year is being examined.

**081-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:**

- Internet
- Intranet
- Diffusion papier

Commentaires Each court release an annual report.

**081-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :**

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires

**081-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple des données sur le nombre d'affaires entrantes, le nombre de décisions, le nombre de procureurs et de personnel administratif, des objectives et une évaluation de l'activité)?**

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

**081-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:**

- Internet
- Intranet
- Diffusion papier

Commentaires

**081-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :**

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires

### 3.6.5 Administration des tribunaux

**082. Existe-t-il une structure ou des processus de concertation entre le ministère public et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuites....) ?**

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**082-1. Existe-t-il en général une structure ou des processus de concertation entre les avocats et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes).**

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

### 3.6.6 Performance et évaluation des juges et des procureurs

**083. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?**

- Oui
- Non

Commentaires There are no such targets from the side of Danish Court administration, but quantitative performances are used to re-allocate ressources so the court in most need of ressources in case of a vacant judge position also gets the vacant position.

**083-1. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque juge :**

- Pouvoir executif (par exemple ministère de la Justice)
- Pouvoir législatif
- Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)
- Président de la juridiction
- Autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires NA as per answer 083.

**114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du juge ?**

( ) Oui

( X ) Non

Commentaires

**114-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :**

( ) Annuelle

( ) Moins fréquente

( ) Plus fréquente

**083-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?**

( ) Oui

( X ) Non

Commentaires

**083-3. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque procureur :**

[ ] Pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la Justice)

[ ] Procureur général /Procureur de la République

[ ] Conseil supérieur des procureurs

[ ] Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

[ ] Autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires

**120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du procureur ?**

( ) Oui

( X ) Non

Commentaires

**120-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation**

( ) Annuelle

( ) Moins fréquente

( ) Plus fréquente

Commentaires

**C4. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :**

Sources : www.domstol.dk and POLSAS

Mål- og Resultatplan for anklagemyndigheden 2019

Årsrapport for anklagemyndigheden 2018

---

## 4.Procès équitable

### 4.1.Principes

#### 4.1.1.Principes du procès équitable

**084. Pourcentage de jugements par défaut de première instance en matière pénale (affaires dans lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un avocat durant l'audience) ?**

[ 77 ]

[ ] NA

[ ] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée : It is only registered for certain fines where it is not necessary to show up in a court if one can agree to the fine for the court to confirm the fine issued by the police.

**085. Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?**

( X ) Oui

( ) Non

Commentaires - Veuillez brièvement préciser: Chapter 5 of the Administration of Justice Act includes rules regarding when the judge can be seen as impartial, what the time limits are for the party to state to judge's impartiality and how the court must handle the statement. The rules also apply to lay judges, expert judges etc. Data is not available.

**085-1. Ratio entre le nombre total de procédures de récusations initiées et le nombre de récusations qui ont abouti (au cours de l'année de référence) :**

[            ]

[ X ] NA

Commentaires

**086. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ?**

[ X ] Pour les procédures civiles (non-exécution)

[ X ] Pour les procédures civiles (durée)

[ X ] Pour les procédures pénales (durée)

[ ] NAP

Commentaires - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cour Européenne des droits de l'Homme au niveau de l'Etat/au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées): Research and analysis are a core part of the Danish Institute for Human Rights' (DIHR) mandate, and a central prerequisite to effect changes and promote human rights both in Denmark and abroad. The Research Department aims to ensure that DIHR remains a world-leading knowledge centre, renowned for innovative and multidisciplinary research and analysis. It is one of the largest human rights research centres in Europe, serving as a hub at the intersection between human rights scholarship and practice. Our research intends to provide innovative, relevant and impactful perspectives on current human rights issues, while simultaneously meeting the highest academic standards. The department also hosts the secretariat of the Association of Human Rights Institutes (AHRI), the largest international network of human rights research institutions.

## 086-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen de l'affaire après un constat de violation par la Cour Européenne des droits de l'Homme ?

Oui

Non

NAP

Commentaires The Danish Court Administration Act art. 977 gives the Special Court of Indictment and Revision the possibility to re-open a case when it is likely that the judgment of the case will fall out differently than the first time the case was handled in court.

### D1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions dans ce chapitre.

Sources : Sources: Q 085: se the comments below the question.

Q 086: <https://www.humanrights.dk/research>

Q 085: Danish Court Administration

## 4.2. Durée des procédures

### 4.2.1. Informations générales

#### 087. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

en matière civile

en matière pénale

en matière administrative

Il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

#### 088. Existe-t-il des procédures simplifiées :

en matière civile (petits litiges)

en matière pénale (infractions mineures)

en matière administrative

Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

#### 088-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements par oral, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

affaires civiles

affaires pénales

affaires administratives

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : No

#### 089. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de

traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions et des dates d'audience) ?

( X ) Oui

( ) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

#### 4.2.2. Gestion des flux d'affaires – première instance



##### 091. Tribunaux de 1ère instance : nombre total d'affaires "autres que pénales"

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
<b>Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)</b>	144 319 [ ] NA [ ] NAP	2 277 208 [ ] NA [ ] NAP	2 267 599 [ ] NA [ ] NAP	149 974 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)</b>	20 458 [ ] NA [ ] NAP	41 854 [ ] NA [ ] NAP	39 768 [ ] NA [ ] NAP	22 544 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)</b>	94 887 [ ] NA [ ] NAP	2 076 446 [ ] NA [ ] NAP	2 070 226 [ ] NA [ ] NAP	97 182 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)</b>	83 319 [ ] NA [ ] NAP	357 316 [ ] NA [ ] NAP	357 728 [ ] NA [ ] NAP	82 907 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)</b>	9 229 [ ] NA [ ] NAP	1 714 131 [ ] NA [ ] NAP	1 707 761 [ ] NA [ ] NAP	11 674 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier</b>	3 094 [ ] NA [ ] NAP	1 689 592 [ ] NA [ ] NAP	1 690 470 [ ] NA [ ] NAP	2 216 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

<b>2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce</b>	6 135 [ ] NA [ ] NAP	24 539 [ ] NA [ ] NAP	17 291 [ ] NA [ ] NAP	9 458 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2.2.3. Autres affaires liées aux registres</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2.3. Autres affaires non contentieuses</b>	2 339 [ ] NA [ ] NAP	4 999 [ ] NA [ ] NAP	4 737 [ ] NA [ ] NAP	2 601 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>3. Affaires administratives</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>4. Autres affaires</b>	28 974 [ ] NA [ ] NAP	158 908 [ ] NA [ ] NAP	157 605 [ ] NA [ ] NAP	30 248 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires As concerns "non-litigious business registry cases", it is important that because of new regulations/laws, it is possible to start a new company with no prior capital. This causes many more companies and many more closures in some categories and also affect number of pending cases, like for non-litigious business registry cases. Besides from that it is important to note that pending cases always may vary a lot as it is a residual figure when pending prior to the period, received and resolved cases are counted. Furthermore, the reason for the discrepancy is that we do not have pending figures from the Maritime and Commercial High Court. The number of "administrative law cases" which are litigious is encompassed in the number of "civil and commercial litigious cases".

With regard to "non litigious land registry cases", it should be pointed out that due to the high amount of incoming and resolved cases, the residual figure of pending cases prior and after the period may vary.

**092. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les catégories incluses :**

. Paternity, adoption, guardianship and others in the same category; cases under inquisitorial procedures.

**093. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses :**

. Estate of deceased persons, notary, insolvency cases not included under 2.2.2. above.

**094. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires pénales.**

Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance

<b>Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)</b>	16 981 [ ] NA [ ] NAP	167 564 [ ] NA [ ] NAP	165 858 [ ] NA [ ] NAP	18 687 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>1. Infractions graves</b>	8 200 [ ] NA [ ] NAP	24 225 [ ] NA [ ] NAP	23 198 [ ] NA [ ] NAP	9 227 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2. Infractions mineures</b>	8 781 [ ] NA [ ] NAP	143 339 [ ] NA [ ] NAP	142 660 [ ] NA [ ] NAP	9 460 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>3. Autres affaires</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. Our statistics on criminal cases does not have data on pending cases older than 2 years. We can not differentiate pending cases according to age. When we categorize cases as "severe", it does not mean that privation of liberty is the end result, but based on the category chosen by the court to deal with the case could include severe cases. Minor cases are typically fines that will never have as a result of privation of liberty. Probably there are too many cases under the category "severe" then, but that is the figures we have.

#### 4.2.3. Gestion des flux d'affaires – seconde instance

##### 097. Tribunaux de 2ème instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
<b>Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)</b>	1 935 [ ] NA [ ] NAP	4 839 [ ] NA [ ] NAP	4 636 [ ] NA [ ] NAP	2 138 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)</b>	1 935 [ ] NA [ ] NAP	4 839 [ ] NA [ ] NAP	4 636 [ ] NA [ ] NAP	2 138 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

<b>2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>2.2.3. Autres affaires liées aux registres</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>2.3. Autres affaires non contentieuses</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>3. Affaires administratives</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>4. Autres affaires</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser.

### 098. Tribunaux de 2ème instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
<b>Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)</b>	1 551 [ ] NA [ ] NAP	6 237 [ ] NA [ ] NAP	6 066 [ ] NA [ ] NAP	1 722 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>1. Infractions graves</b>	1 551 [ ] NA [ ] NAP	6 237 [ ] NA [ ] NAP	6 066 [ ] NA [ ] NAP	1 722 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

<b>2. Infractions mineures</b>	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
<b>3. Autres affaires</b>	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser.

#### 4.2.4. Gestion des flux d'affaires – Cour suprême



##### 099. Cour suprême : nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
<b>Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)</b>	100 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	257 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	236 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	121 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)</b>	100 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	257 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	236 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	121 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)</b>	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
<b>2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)</b>	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
<b>2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)</b>	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			

<b>2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>2.2.3. Autres affaires liées aux registres</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>2.3. Autres affaires non contentieuses</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>3. Affaires administratives</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			
<b>4. Autres affaires</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP			

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. In the Danish context, non-litigious cases do not make sense. Pending cases may vary as it is residual in nature and is depending on the number of incoming and resolved cases and the ratio between those two. it is also important, when we talk discrepancy, that there is a year between previous and present year (2016 - 2018). 2017 is missing, so data - in particular pending cases - may vary.

### 099-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême?

( X ) Oui

( ) Non

Commentaires

#### 099-1-1. Si oui, veuillez indiquer le nombre :

d'affaires reçues par la Cour suprême ? [ 181 ]

d'affaires classées par cette procédure ? [ 27 ]

Commentaires Manifest inadmissibility would be cases that:

- Denmark had no jurisdiction in the matter
- The part did not pay the fee to the court
- summary of the case was not given to the court in due time
- Appeals Permission Board had not granted permission for the case to be appealed
- The Supreme Court has not granted permission to appeal cases from the Maritime and Commercial Court.

### 100. Cour suprême: nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
<b>Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)</b>	9 [ ] NA [ ] NAP	75 [ ] NA [ ] NAP	51 [ ] NA [ ] NAP	33 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

<b>1. Infractions graves</b>	9 [ ] NA [ ] NAP	75 [ ] NA [ ] NAP	51 [ ] NA [ ] NAP	33 [ ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2. Infractions mineures</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP
<b>3. Autres affaires</b>	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP	[ ] NA [ X ] NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. Data are from the yearly report 2018 from the Supreme Court, <http://www.hoejesteret.dk/hoejesteret/embedsregnskab/Documents/Årsberetning2018.pdf>

#### 4.2.5. Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques

**101. Nombre d'affaires de divorce contentieux, licenciement, faillite, vol avec violence, homicide volontaire, relatives aux demandeurs d'asile et relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.**

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.
<b>Divorce contentieux</b>	1 534 [ ] NA [ ] NAP	3 911 [ ] NA [ ] NAP	3 905 [ ] NA [ ] NAP	1 540 [ ] NA [ ] NAP
<b>Licenciement</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Faillite</b>	8 593 [ ] NA [ ] NAP	9 381 [ ] NA [ ] NAP	7 438 [ ] NA [ ] NAP	10 536 [ ] NA [ ] NAP
<b>Vol avec violence</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Homicide volontaire</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Affaires relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Affaires relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires It should be noticed that all cases from the District Courts regarding marriage and paternity/maternity are considered litigious divorce cases.

There is a change of numbers of pending insolvency cases as we succeeded to include the Maritime and Commercial Court's pending insolvency cases in the overall figure.

**101-1. Pouvez-vous décrire succinctement le dispositif de votre pays traitant des recours juridictionnels relatifs aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de**

## Genève de 1951) et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers :

1. General Description of the Asylum System (types of procedures and instances). The appeal system in asylum cases is two-tiered. The Immigration Service is the first instance responsible for assessing a claim for asylum and the Refugee Appeals Board is the second instance. If the Immigration Service rejects an application for asylum, the rejection occurs according to one of two different procedures. Most cases are decided according to the so-called normal procedure. This means that, if the asylum applicant is rejected, the case is automatically referred to the Refugee Appeals Board. A minority of cases are considered manifestly unfounded and decided in an accelerated procedure. This occurs when the Immigration Service assesses that the applicant clearly cannot be granted asylum in Denmark. If The Danish Refugee Council which is a private, independent humanitarian organisation (NGO) agrees with the Immigration Service, the application will be rejected without contest. The asylum applicant cannot appeal this decision. On the other hand, if the Danish Refugee Council disagrees, the Immigration Service will generally still reject the application, but will nevertheless refer the matter to the Refugee Appeals Board for a final decision. Regardless of the procedure, the asylum seeker has the right to remain in Denmark until the Refugee Appeals Board has determined the outcome of the case (suspensive effect). The asylum seeker is appointed an attorney when the case is pending before the Refugee Appeals Board. The lawyer's fee is subject to the rules applying when legal aid is granted.

2. Competences of the Authorities involved in review and appeal (as laid down in national legislation). The Refugee Appeals Board is a quasi-judicial body. The members of the Board are independent and may not accept or seek directions from anyone including the appointing or nominating authority or organisation. The Board is considered to be a court within the meaning of article 39 of the EU Council Directive on asylum procedures (2005/85/EC) concerning the right for asylum seekers to have their case examined by court or tribunal.

Asylum cases are heard by a board consisting of three members. The chairman must be an appointed judge. One member is appointed by the Ministry of Refugee, Immigration and Integration Affairs, and one member is appointed upon nomination from the Council of the Danish Bar and Law Society. In the accelerated procedure the cases are decided by the appointed judge only. When assessing an application for asylum the Board has the full competence in assessing the facts and the points of law. The competences of the Refugee Appeals Board comprise cases where the Immigration Service has refused an application for a residence permit for an alien who claims to fall within section 7 (1) (The Convention relating to the Status of Refugees of 28 July 1951) or section 7 (2) (subsidiary protection – risk of death penalty, torture or inhuman or degrading treatment or punishment). For the Refugee Appeals Board to consider the conditions for a residence permit under section 7(1) of the Aliens Act to be fulfilled, the general criterion is that it may be feared that the person in question will be subjected to specific and individual persecution of some severity or a risk thereof in case of return to his country of origin. The wording of section 7 (2) is close to the wording of Article 3 of the European Convention on Human Rights. It appears from the explanatory comments to section 7(2) that it is presupposed that the immigration authorities will comply with the case law of the European Court of Human Rights in the field when applying the provision and that Denmark in addition to the provisions of the European Convention on Human Rights has an obligation to respect a number of other conventions of relevance to the provision. Furthermore it appears from the comments that a residence permit under section 7(2) cannot be granted with reference alone to a generally chaotic situation or a state of civil war in the country of origin. According to its practice, the Refugee Board will generally consider the conditions for issuing a residence permit under section 7(2) to be fulfilled when there are specific and individual factors rendering it probable that the applicant will be exposed to a real risk of the death penalty or of being subjected to torture or inhuman or degrading treatment or punishment in case of return to his country of origin. Pursuing to section 56 (8) of the Danish Aliens Act Board decisions are final, which means that Board decisions are not subject to judicial review. This has been established before the Supreme Court. The judgements in these cases have concluded that the Board is an expert board of a quasi-judicial nature and that deliberations of the courts are limited to points of law.

3. Brief description of the proceedings before the authorities involved in review and appeal. With exception of cases in the accelerated procedure proceedings all Board hearings are in general oral. If the case is referred to be considered under an oral proceeding at the Board, the hearing is attended by the asylum-seeker, the attorney, an interpreter and a representative of the Immigration Service. During the hearing the asylum-seeker has an opportunity to make a statement and reply to questions. Then the attorney and the representative of the Immigration Service have an opportunity to present their legal arguments, whereupon the asylum-seeker makes a final statement. After the deliberations of the Board, a written decision is drafted, reproducing the information available in the case and the decision of the Board with its grounds. Normally, the Board decision will be served on the asylum-seeker in direct continuation of the Board hearing, and at the same time the chairman will give a brief explanation of the decision made.

**102. Durée moyenne des procédures, en jours (à partir de la date de saisine du tribunal). La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'exécution.**

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1ère instance (en jours)	Durée moyenne en 2ème instance (en jours)	Durée moyenne en 3ème instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances
<b>Affaires civiles et commerciales contentieuses</b>	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Divorce contentieux</b>	16 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	144 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	124 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	164 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Licenciement</b>	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Faillite</b>	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	367 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Vol avec violence</b>	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Homicide volontaire</b>	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires To reach the average total is used the percentage appealed times the time of 2nd instance alone + 1st instance average time. It should be noted, that Danish Court Administration has amended the way, the second instance is calculated so it may vary from last report.

**103. Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux) :**

. It is assumed that litigious divorce cases do not go further than second instance. Short description on the divorce system: In Denmark, the handling of all matrimonial matters starts since 1 April 2019 at the Agency of Family Law; earlier it started at the State Administration. Spouses wishing to separate or divorce must apply to the Agency of the Family Law and pay a fee for the processing of the application. If the spouses disagree on the terms of the separation or divorce, they must attend a meeting to negotiate terms. An fee applies to such a meeting. Further information in English can be found on the webpage of the Agency of the Family Law: <https://familieretshuset.dk/en>

**104. Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les six catégories d'affaires de la question 102? Veuillez décrire la méthode de calcul.**

. With regard to divorce cases, 1st instance is one weighted average figure from the district courts. Similarly is average length in 2nd instance the weighted average figure of the two high courts. The average total length is the weighted average figure of the district courts added with the weighted average figure of the two high courts multiplied with the percentage these cases is of the number of

finished cases in the district courts. Insolvency cases are weighted between district courts and Maritime and Commercial High Court. Included are bankruptcy cases and reconstruction cases.

#### 4.2.6. Gestion des flux d'affaires – ministère public



#### 105. Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles) :

- diriger ou superviser l'enquête policière
- mener des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge (observer la cohérence avec la question 36 !)
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autres attributions significatives (veuillez préciser) : .....

Commentaires The public prosecutor does not lead the investigation, but may (in complicated cases) be a part of the management of an investigan.

#### 106. Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires suivantes :

- affaire civiles
- affaires administratives
- affaires de faillite

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : The public prosecutor does not have a role in these types of cases.

#### 107. La gestion des affaires par le procureur : nombre total des affaires penales en première instance

	Reçues par le procureur au cours de l'année de référence	Classées sans suite par le procureur (v. 108 ci-dessous) au cours de l'année de référence	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	Portées devant les tribunaux
<b>Nombre total d'affaires pénales traitées en première instance par le procureur</b>	473 204	250 558	59 388	163 258
	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires Please note that there has been a mistake with the previous data collection for 2006, 2008, 2010, 2012, 2014 and 2016 concerning question 107 and 108. This is due to missing information and collection of data from the Danish Administration of Justice Act. In the future we will make sure that every information is incorporated.

**107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été portées par le procureur devant les tribunaux par le biais de cette procédure?**

	Nombre de procédures du plaider coupable
<b>Total</b>	4 283 [ ] NA [ ] NAP
<b>Avant que l'affaire ne soit portée devant les tribunaux</b>	[ X ] NA [ ] NAP
<b>Pendant la procédure judiciaire</b>	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires

**108. Nombre total des affaires classées sans suite par le procureur.**

	Nombre d'affaires
<b>Nombre total des affaires classées sans suite par le procureur (1 + 2 + 3 + 4)</b>	250 558 [ ] NA [ ] NAP
<b>1. Classées sans suite par le procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié</b>	[ X ] NA [ ] NAP
<b>2. Classées sans suite par le procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit</b>	[ X ] NA [ ] NAP
<b>3. Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité</b>	[ X ] NA [ ] NAP
<b>4. Autre</b>	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires Please note that there has been a mistake with the previous data collection for 2006, 2008, 2010, 2012, 2014 and 2016 concerning question 107 and 108. This is due to missing information and collection of data from the Danish Administration of Justice Act. In the future we will make sure that every information is incorporated.

**109. Est-ce que ces données incluent le contentieux routier ?**

( ) Oui

( X ) Non

Commentaires

**D2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 91, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 107, 107-1 et 108.**

Sources : POLSAS

---

## 5.Carrière des juges et procureurs

### 5.1.Recrutement et promotion

#### 5.1.1.Recrutement et promotion des juges

##### 110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

principalement par concours (concours ouvert)

principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience professionnelle dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

autre (veuillez préciser) :See general comment

Commentaires

##### 111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement. Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

une instance composée seulement de juges

une instance composée seulement de non juges

une instance composée de juges et de non juges

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des juges. S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

##### 112. La même instance (Q.111) est-elle compétente pour la promotion des juges ?

Oui

Non

Commentaires

##### 113. En quoi consiste la procédure de promotion des juges: (plusieurs réponses possibles)

Concours / Examen

Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)

Absence de procédure spécifique

Commentaires - Veuillez préciser comment se déroule la promotion des juges (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen):

##### 113-1. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un juge? (plusieurs réponses possibles)

Les années d'expérience

Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)

La performance (quantitative)

Les résultats d'évaluations

Les critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)

Autre(s)

Aucun critère

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»): Emphasis is placed on the candidates legal and personal qualifications.

## **5.1.2.Statuts, recrutement et promotion des procureurs**

### **115. Le ministère public est-il :**

statutairement indépendant

sous l'autorité du ministre de la Justice ou une autre autorité centrale

autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (mutation, nomination...).

### **115-1. La loi, ou une autre réglementation, empêche-t-elle les instructions spécifiques de poursuivre ou de ne pas poursuivre qui seraient adressées à un procureur ?**

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

### **116. Comment sont recrutés les procureurs ?**

principalement par concours (concours ouvert)

principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires

### **117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement. Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :**

une instance composée seulement de procureurs

une instance composée seulement de non procureurs

une instance composée de procureurs et de non procureurs

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

### **118. La même instance (Q 117) est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?**

Oui

Non, quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs ? .....

Commentaires

### **119. En quoi consiste la procédure de promotion des procureurs: (plusieurs réponses possibles)**

Concours / Examen

Autre(s) modalit (s) (entretien professionnel ou autre)

Absence de proc dure sp cifique

Commentaires - Veuillez pr ciser comment se d roule la promotion des procureurs (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

## 119-2. Veuillez indiquer les crit res retenus pour la promotion d'un procureur?

Les ann es d'exp rience

Les comp tences professionnelles (ou/et la performance qualitative)

La performance (quantitative)

Les r sultats d' valuations

Les crit res subjectifs (par exemple, l'int grit , la r putation)

Autre(s)

Aucun crit re

Commentaires - Veuillez pr ciser tout commentaire utile concernant le/les crit re(s) (en particulier si vous avez co h  les cases « performance » ou « autre(s)»):

## 5.1.3.Mandat et retraite des juges et procureurs

### 121. Le mandat des juges est-il   dur e ind termin e (  savoir "  vie" = jusqu'  l' ge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l' ge de la mise en retraite obligatoire :70

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la r vocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez pr ciser :

### 121-1. Un juge peut-il  tre transf r  dans une autre juridiction sans son consentement :

Pour des raisons disciplinaires

Pour des raisons organisationnelles

Pour d'autres raisons (veuillez pr ciser les modalit s et garanties) : .....

Non

Commentaires

### 122. Une p riode probatoire est-elle instaur e pour les juges (par exemple avant d' tre nomm    vie) ? Si oui, quelle en est la dur e ?

Oui, dur e de la p riode probatoire (en ann es) : .....

Non

Commentaires

### 123. Le mandat des procureurs est-il   dur e ind termin e (  savoir «   vie » = jusqu'  l' ge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l' ge de la mise en retraite obligatoire :-

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser : Dismissal as a disciplinary sanction.

**124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée ?**

- Oui, durée de la période probatoire (en années) : .....
- Non

Commentaires It is noticed that there are no specific probation period for public prosecutors. Prosecutors are, however, covered by the Employers' and Salaried Employees Act which means they have the same probation period as most other salaried employees. This means that within the first three months, the employer may terminate the employment by giving a notice of at least 14 days.

**125. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années)? Est-il renouvelable ?**

- [            ]
- NA
- NAP

Commentaires Judges are appointed to office for an undetermined period. See answer 121.

**125-1. Est-il renouvelable ?**

- Oui
- Non
- NAP

Commentaires

**126. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années)?**

- [            ]
- NA
- NAP

Commentaires

**126-1. Est-il renouvelable ?**

- Oui
- Non
- NAP

Commentaires

**E1. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :**

Sources : Regarding judges: The Administration of Justice Act and The Danish Constitution  
Regarding prosecutors: The Ministry of Justice

## 5.2. Formation

### 5.2.1. Formation des juges

#### 127. Types de formations proposées des juges :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue générale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue à l'éthique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires Training is optional except for the initial training that is compulsory for deputy judges. The Danish Court Administration offers on a yearly basis approx. 250 different sessions/seminars. In regards to In-service training on ethics this is incorporated in our initial training for deputy judges where it is relevant. In addition we offer different topics on our larger assemblies for appointed judges where ethics are a part of the specific topics.

#### 128. Fréquence de la formation continue des juges :

	Fréquence de la formation
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

<b>Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
<b>Formation continue à l'éthique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges : In all of the mentioned areas the Danish court administration offers training to deputy judges on a regular basis, as a minimum every other year and the participation in these training activities is mandatory.

Regarding appointed judges, training is also offered regularly. However, participation in the training activities is optional and topics of training can vary from year to year depending on the specific needs for training.

## 5.2.2. Formation des procureurs



### 129. Types de formations proposées aux procureurs :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
<b>Formation initiale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Formation continue générale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Formation continue à l'éthique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

### 130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

	Fréquence de la formation continue
<b>Formation continue générale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

<b>Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
<b>Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
<b>Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
<b>Formation continue à l'éthique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs : On average, each employee in the Prosecution Service in Denmark spends 3 days a year on in-service training.

### 131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et des procureurs?

	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
<b>Une institution pour les juges</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Une institution pour les procureurs</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Une institution commune pour juges et procureurs</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires In regards to prosecutors: After completing a 3-year initial training program, the majority of prosecutorial training (incl. managerial training) is voluntary and can be undertaken by the prosecutor as and when needed. The Director of Public Prosecutions offers a catalogue of courses covering a wide range of topics ranging from rhetoric and media training to specific criminal topics such as tax evasion and cybercrime.

### 131-0. Si oui, quel est le budget de cette (ces) institution(s)?

	Budget de l'institution pour l'année de référence, en €
<b>Une institution pour les juges</b>	1 400 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>Une institution pour les procureurs</b>	930 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Une institution commune pour les juges et procureurs

NA  
 NAP

Commentaires The Danish Court Administration receives a budget of approximately 1.400.000 EURO per year for training. This budget is for training of all personnel groups at the Courts of Denmark. The latter employ approximately 2.300 staff including 380 appointed judges.

**131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment ces juges et/ou procureurs sont formés ?**

. Judges: If a deputy judge starts his or hers career directly after finishing law school he or she will have compulsory initial training. However, you can be appointed a judge without the compulsory initial training based on an extensive experience with working within the judicial area. In that case you will be offered a wide range of optional training in current topics.  
Prosecutors: Not relevant because of the answer to question 131

**131-2. Nombre de formation continue (en jours) organisées par l'institution de formation judiciaire à l'intention des juges, des procureurs, du personnel non-juge et du personnel non-procureur**

	Nombre de formation continue organisée, en jours (sans e-learning)	Formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning)
<b>Total</b>	398 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	135 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>1. Seulement pour les juges</b>	92 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>2. Seulement pour les procureurs</b>	99 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>3. Seulement pour le personnel non-juge</b>	94 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>4. Seulement pour le personnel non-procureur</b>	13 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>5. Autres formations communes</b>	100 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	133 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires : Please note that we are unable to differ between appointed judges and deputy judges. Therefore, the category "Only for judges" captures both appointed judges and deputy judges. The e-learning courses are not offered by The Danish Court Administration, but another public institution in Denmark. However, they are available to all staff working within The Courts of Denmark. Prosecutors: As supplement to our own online training courses, we recommend our employees to explore e learning supplied by the government. These online courses count several thousands and they cover a variety of sub-jects, which are relevant for an employee in our system.

**E2. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :**

Sources : In regards to questions 131, 131-0, 131-1, 131-2 the Danish Court Administration have answered for the judges and other

personnel employed at The Courts of Denmark.

Questions regarding prosecutors have been answered by The Director of Public Prosecutions.

### 5.3.Exercice de la profession

#### 5.3.1.Salaires et avantages des juges et procureurs

##### 132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence:

	Salaire annuel brut, en €	Salaire annuel net, en €	Salaire annuel brut en monnaie nationale	Salaire annuel net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	128 780 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	960 683 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, non pas le salaire du président de la cour)	225 785 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 685 333 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Procureur au début de sa carrière	53 600 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	400 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un procureur de ce niveau, non pas le salaire du Procureur Général).	91 087 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	686 800 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

##### 133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Retraite spécifique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Logement de fonction	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autre avantage financier	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

##### 134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

### 135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
<b>Enseignement</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Recherche et publication</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Arbitrage</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Consultant</b>	( ) Oui ( X ) Non	( ) Oui ( X ) Non
<b>Fonction culturelle</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Fonction politique</b>	( ) Oui ( X ) Non	( ) Oui ( X ) Non
<b>Médiateur</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Autre fonction</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser. Judges may only have secondary employment if the Administration of Justice Act allows. Judges may only have permanent secondary employment with remuneration if determined by law or if the Board of Secondary Employment (Bibeskæftigelsesnævnet) allows. Occasionally or single secondary employment without remuneration does not require permission. The above crosses are set with a certain reservation. A concrete assessment will always be made. "Other function" can be: council and board, special courts and legal committee.

### 137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
<b>Enseignement</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Recherche et publication</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Arbitrage</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Consultant</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Fonction culturelle</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non

<b>Fonction politique</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Médiateur</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non
<b>Autre fonction</b>	( X ) Oui ( ) Non	( X ) Oui ( ) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser : According to the Code of Conduct for the Police and the Prosecution Service a prosecutor is allowed to have secondary employment. The secondary employment must however be compatible with the service as prosecutor. This means that the secondary employment must not be in conflict with the Prosecution Services basic values or the dignity re-quirements. Futhermore the secondary employment must not entail a conflict of interest with the job as prosecutor.

**139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?**

- ( ) Oui
- ( X ) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser les conditions et éventuellement les montants:

**5.3.2 Institution/organe d'éthique**

**138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les juges, etc.) ?**

- ( ) Oui
- ( X ) Non

Commentaires There are no institutions/bodies dedicated to giving opinions on ethical questions of the conduct of judges. If a judge behaves improper or unseemly, the court president can issue a warning to the judge in question. The warning can be appealed to The Special Court of Indictment and Revision.

**138-1. Si oui, quelle est la composition de cet institution/organe ?**

- ( ) juges uniquement
- ( ) juges et représentants d'autres professions juridiques
- ( ) autre, veuillez préciser : .....

Commentaires

**138-2. Les avis de cet institution/organe sont-ils accessibles au public?**

- ( ) Oui
- ( ) Non

[ ] NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

[ ] NAP

**138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des**

**questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les procureurs, etc.) ?**

Oui

Non

Commentaires The Danish Parliamentary Ombudsman deals with the conducts of the public administration including prosecutors.

**138-4. Si oui, quelle est la composition de cet institution/organe ?**

procureurs uniquement

procureurs et représentants d'autres professions juridiques

autre, veuillez préciser : The Danish Parliamentary Ombudsman is a law graduate and is elected by the Danish Parliament to investigate complaints about the public ad-ministration. The Parliamentary Ombudsman employs about 100 staff members.

Commentaires The Danish Parliamentary Ombudsman is a law graduate and is elected by the Danish Parliament to investigate complaints about the public administration. The Parliamentary Ombudsman employs about 100 staff members.

**138-5. Les avis de cet institution/organe sont-ils accessibles au public?**

Oui

Non

NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc. The Danish Parliamentary Ombudsman received 4,798 complaints in 2018 from citizens who believe that a public authority has made mistakes. Futhermore, the Ombudsman opened 162 cases on his own initiative. In 2018, the Ombudsman closed 4.955 cases. 764 of those cases led to investigations being opened. In 2018 4 of those investigations dealt with the conduct of the Director of Public Prosecutions and 15 with the State Prosecutors but none lead to criticism.

NAP

**5.4.Procédures disciplinaires**

**5.4.1.Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions**



**140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (plusieurs options possibles) ?**

Justiciables

Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique

Cour suprême

Conseil supérieur de la magistrature

Tribunal ou autorité disciplinaire

Médiateur (Ombudsman)

Parlement

Pouvoir exécutif (veuillez préciser) : .....

Autre (veuillez préciser) :The Minister of Justice

Ceci n'est pas possible

Commentaires

**141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (plusieurs options**

**possibles) :**

- Citoyens
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur Général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) : .....
- Autre (veuillez préciser) :the Ministry of Justice
- Ceci n'est pas possible

Commentaires

**142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges ? (plusieurs options possibles)**

- Tribunal
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) : .....
- Autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires The Special Court of Indictment and Revision

**143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs ? (plusieurs options possibles)**

- Cour Suprême
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur Général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) : .....
- Autre (veuillez préciser) :the Ministry of Justice

Commentaires

## 5.4.2. Nombre de procédures disciplinaires et de sanctions



144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	2 [ ] NA [ ] NAP	13 [ ] NA [ ] NAP
1. Faute déontologique	2 [ ] NA [ ] NAP	2 [ ] NA [ ] NAP
2. Insuffisance professionnelle	0 [ ] NA [ ] NAP	3 [ ] NA [ ] NAP
3. Délit pénal	0 [ ] NA [ ] NAP	3 [ ] NA [ ] NAP
4. Autre	0 [ ] NA [ ] NAP	5 [ ] NA [ ] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : Of the two disciplinary proceedings mentioned regarding judges; one was against a judge and the other was against a deputy judge.

Of the five disciplinary proceedings mentioned regarding prosecutors as "other"; includes 3 breaches of personal data due to loss of documents / files (2) and loss of work computer (1) that was left in court by mistake. Furthermore, it includes incorrect registration of working hours (1) and unacceptable communication with co-workers and leader (1).

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs :

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)	2 [ ] NA [ ] NAP	13 [ ] NA [ ] NAP
1. Réprimande	2 [ ] NA [ ] NAP	1 [ ] NA [ ] NAP
2. Suspension	0 [ ] NA [ ] NAP	0 [ ] NA [ ] NAP
3. Retrait d'une affaire	0 [ ] NA [ ] NAP	0 [ ] NA [ ] NAP
4. Amende	0 [ ] NA [ ] NAP	1 [ ] NA [ ] NAP
5. Diminution de salaire temporaire	0 [ ] NA [ ] NAP	0 [ ] NA [ ] NAP

<b>6. Rétrogradation de poste</b>	0 [ ] NA [ ] NAP	0 [ ] NA [ ] NAP
<b>7. Mutation géographique dans un autre tribunal</b>	0 [ ] NA [ ] NAP	0 [ ] NA [ ] NAP
<b>8. Démission</b>	0 [ ] NA [ ] NAP	2 [ ] NA [ ] NAP
<b>9. Autre</b>	0 [ ] NA [ ] NAP	9 [ ] NA [ ] NAP
<b>10. Révocation</b>	0 [ ] NA [ ] NAP	0 [ ] NA [ ] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons. Of the two sanctions mentioned regarding judges; one was against a judge and the other was against a deputy judge.

Of the 9 sanctions mentioned regarding prosecutors as other: 2 cases are yet to be resolved. 7 cases were resolved by a meeting between Human Resources and the employee. The meetings were not a reprimand (disciplinary), however the importance of preventing a similar incident in the future was emphasized. The minutes of the respective meetings have been made part of the personal file of the individual employees.

### E3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 144 et 145 :

Sources : Regarding judges: Yearly statistics available from The Special Court of Indictment and Revision.  
Regarding prosecutors: The Director of Public Prosecutions. The information has been obtained from the system for administration of salary and the case management system.

## 6. Avocats

### 6.1. Profession d'avocat

#### 6.1.1. Statuts de la profession d'avocat

#### 146. Nombre d'avocats exerçant dans votre pays :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	6 563 [ ] NA	4 195 [ ] NA	2 368 [ ] NA

Commentaires

147. Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter de clients en justice ?

Oui ( )

Non ( X )

Commentaires

**148. Nombre de conseillers juridiques qui ne peuvent pas représenter de clients en justice :**

[            ]

[ X ] NA

[   ] NAP

Commentaires

**149. Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice (plusieurs options sont possibles) pour les :**

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Affaires civiles	[ X ]	[ X ]	[ X ]
Affaires de licenciement	[ X ]	[ X ]	[ X ]
Affaires pénales - Défendeur	[ X ]	[ X ]	[ X ]
Affaires pénales - Victime	[ X ]	[ X ]	[ X ]
Affaires administratives	[ X ]	[ X ]	[ X ]

[   ] NAP

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu du monopole des avocats :

**149-0. En cas d'absence de monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients au tribunal :**

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Organisme de la société civile	( X ) Oui (   ) Non	( X ) Oui (   ) Non	(   ) Oui ( X ) Non
Membre de la famille	( X ) Oui (   ) Non	( X ) Oui (   ) Non	( X ) Oui (   ) Non
Personne concernée elle-même	( X ) Oui (   ) Non	( X ) Oui (   ) Non	( X ) Oui (   ) Non
Syndicat	(   ) Oui ( X ) Non	(   ) Oui ( X ) Non	(   ) Oui ( X ) Non
Autres	(   ) Oui ( X ) Non	(   ) Oui ( X ) Non	(   ) Oui ( X ) Non

Commentaires - Si « autres », veuillez préciser. De plus, veuillez préciser pour les catégories mentionnées quels sont les types d'affaires concernés par cette/ces représentation(s) : The Ministry of Justice can allow that employees in certain civil society organisations can represent a client in the first instance in cases concerning work etc. Forbrugerombudsmanden (the consumer ombudsman) can represent clients in certain cases in both the first and second instance. Family members and self-representation: Self-representation or representation by certain family members is always possible.

**149-1. Outre les fonctions de représentation en justice et de conseil juridique, un avocat peut-il exercer d'autres activités ?**

- Activité notariale
- Arbitrage/médiation
- Mandataire
- Syndic de copropriété
- Agent immobilier
- Autres (veuillez préciser) : .....

Commentaires

**149-2. Quelles sont les statuts de la profession d'avocat ?**

- Avocat indépendant
- Avocat salarié
- Avocat d'entreprise

Commentaires

**150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :**

- un barreau national
- un barreau régional
- un barreau local

Commentaires

**151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?**

- Oui
- Non

Commentaires - Si non, veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire:

**152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?**

- Oui
- Non

Commentaires

**153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?**

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**F1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 146 et 148 :**

### 6.1.2.Exercice de la profession

**154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats (c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés) ?**

Oui

Non

Commentaires

**155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?**

Oui

Non

Commentaires

**156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats (même s'ils sont librement négociés) ?**

Oui, la loi contient des règles

Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles

Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles

Commentaires

### 6.1.3.Standards de qualité et procédures disciplinaires

**157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?**

Oui

Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés?

**158. Si oui, qui a la responsabilité d'établir ces normes de qualité :**

le Barreau

le législateur

autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires

**159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :**

la prestation de l'avocat

le montant des honoraires

Commentaires - Veuillez préciser :

### 160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires?

- Le juge  
 Le ministère de la Justice  
 Une instance professionnelle  
 Autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires

### 161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	828 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

### 162. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

	Nombre de sanctions
Nombre total de sanctions (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	230 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	27 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Amende	192 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons : violations without sanction

## 7. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal et autres mesures alternatives au règlement des litiges

### 7.1 Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

#### 7.1.1. Précisions sur la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

#### 163. Existe-t-il des processus de médiations conduite ou renvoyée par le tribunal dans le système judiciaire ?

Oui

Non

Commentaires

#### 163-1. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il la médiation obligatoire avec un médiateur ?

Avant/à la place de la procédure devant le tribunal

Ordonnée par le tribunal, le juge, le procureur ou une autorité publique dans le cadre d'une procédure contentieuse en cours

Pas de médiation obligatoire

Commentaires - Si la médiation obligatoire existe, veuillez préciser quels sont les domaines concernés : See comment for Q163 for more information

#### 163-2. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il des séances d'information obligatoires avec un médiateur?

Oui

Non

Commentaires - Si les séances d'information obligatoires existent, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

#### 164. Veuillez préciser, par type d'affaires, qui fournit des services de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal ?

	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [ ] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [ ] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [ ] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [ ] NAP
Affaires familiales	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [ ] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [ ] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [ ] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [ ] NAP

<b>Affaires administratives</b>	( ) Oui (X) Non [ ] NAP			
<b>Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements</b>	( ) Oui (X) Non [ ] NAP			
<b>Affaires pénales</b>	( ) Oui (X) Non [ ] NAP			
<b>Affaires liées aux consommateurs</b>	( ) Oui (X) Non [ ] NAP	( ) Oui (X) Non [ ] NAP	(X) Oui ( ) Non [ ] NAP	( ) Oui (X) Non [ ] NAP

Commentaires

**165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des médiations conduites ou renvoyées par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services?**

- (X) Oui  
( ) Non  
[ ] NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : The rules on legal aid are to be found in chapter 31 of the Danish Administration of Justice Act. Legal aid is given to a specific claim in a specific civil case. Legal aid can be given both in already raised cases and before the case is raised before the courts. If there is mediation in the cases, the grant of legal aid will - in general terms - include the possible costs connected to the mediation. The courts will determine whether the costs are included in the granted legal aid.

**166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal:**

	Total	Hommes	Femmes
<b>Nombre de médiateurs</b>	143 [ ] NA [ ] NAP	51 [ ] NA [ ] NAP	92 [ ] NA [ ] NAP

Commentaires The number of registered judges who serve as mediators in court mediation in 2018 is 86. The number of registered attorneys who are appointed to serve as mediators in court mediation in 2018 is 57.

**167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal:**

	Nombre d'affaires pour lesquelles les parties s'accordent pour débiter une médiation	Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal terminées	Nombre d'affaires conclues par un accord de règlement
<b>Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)</b>	715 [ ] NA [ ] NAP	658 [ ] NA [ ] NAP	453 [ ] NA [ ] NAP
<b>1. Affaires civiles et commerciales</b>	460 [ ] NA [ ] NAP	418 [ ] NA [ ] NAP	203 [ ] NA [ ] NAP

<b>2. Affaires familiales</b>	250 [ ] NA [ ] NAP	235 [ ] NA [ ] NAP	145 [ ] NA [ ] NAP
<b>3. Affaires administratives</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>4. Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP
<b>5. Affaires pénales</b>	5 [ ] NA [ ] NAP	5 [ ] NA [ ] NAP	2 [ ] NA [ ] NAP
<b>6. Affaires liées aux consommateurs</b>	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la source :

## 168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ?

la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

l'arbitrage

la conciliation (si différente de la médiation)

d'autres mesures alternatives au règlement des litiges (veuillez spécifier) : .....

Commentaires

## G1. Veuillez indiquer la source de la réponse à la question 166 :

Source : <http://www.domstol.dk/saadangoerdu/retsmaegling/Pages/default.aspx>

You can find the lists on the right hand side of the page: "Liste over dommerretsmæglere" and "Liste over advokatmæglere".

## 8. Exécution des décisions de justice

### 8.1. Exécution des décisions en matière civile

#### 8.1.1. Fonctionnement

## 169. Existe-t-il dans votre système judiciaire des agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

## 170. Nombre d'agents d'exécution

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'agents d'exécution	[ X ] NA	[ X ] NA	[ X ] NA

Commentaires In Denmark there are 24 enforcement courts, however The Danish Court Administration does not have information regarding the total number of enforcements agents employed by the Danish Courts or the gender of the enforcement agents.

### 171. Les agents d'exécution sont-ils (plusieurs choix possibles) :

- des juges
- des huissiers de justice exerçant en profession libérale réglementée par les autorités publiques
- des huissiers de justice attachés à une institution publique
- autre

Commentaires - Veuillez préciser leur statut et leurs compétences (pouvoirs) :

### 171-1. Les agents d'exécution ont-ils le monopole dans l'exercice de leur fonction ?

- Oui
- Non

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu du monopole des agents d'exécution ou au contraire des indications sur la concurrence à laquelle ils peuvent être confrontés:

### 171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	<input type="checkbox"/> Oui avec monopole <input checked="" type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des immeubles	<input type="checkbox"/> Oui avec monopole <input checked="" type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent	<input type="checkbox"/> Oui avec monopole <input checked="" type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des rémunérations	<input type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des véhicules terrestres à moteur	<input type="checkbox"/> Oui avec monopole <input checked="" type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

<b>Mesures d'expulsion</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
<b>Vente forcée par adjudication publique des biens saisis</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
<b>Autres</b>	<input type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

### **171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, quelles sont les autres activités pouvant être exercées par les agents d'exécution ?**

- Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires
- Recouvrement de créances
- Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou volontaires
- Séquestres
- Constats
- Service des audiences près les juridictions
- Conseils juridiques
- Procédures de faillites
- Missions confiées par le juge
- Représentation des parties devant les juridictions
- Rédaction des actes sous-seings privés
- Administrateur d'immeubles
- Autres

Commentaires

### **172. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?**

- Oui
- Non

Commentaires

### **172-1. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les agents d'exécution ?**

- Oui
- Non

Commentaires

**173. La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par (la réponse NAP signifie que la profession n'est pas organisée) :**

une instance nationale

une instance régionale

une instance locale

NAP

Commentaires

**174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?**

Oui

Non

Commentaires

**175. Est-ce que les frais d'exécution sont librement négociés ?**

Oui

Non

Commentaires

**176. Est-ce que la loi énonce des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement négociés) ?**

Oui

Non

Commentaires

**H0. Veuillez indiquer les sources pour la réponses à la question 170 :**

Source : The number 24 corresponds to the number of enforcement courts and not the number of enforcement agents individually.

### 8.1.2.Efficacité des services d'exécution

**177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?**

Oui

Non

Commentaires

**178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?**

une instance professionnelle

le juge

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires

**179. Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?**

Oui

Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés ?

**180. Si oui, qui est chargé de formuler ces normes de qualité ?**

un organisme professionnel

le juge

le ministère de la Justice

autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires

**181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?**

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est conduite par l'agent d'exécution?**

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?  
Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum.**

absence de toute exécution

non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques

manque d'information

durée excessive

pratiques illégales

supervision insuffisante

coût excessif

autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires This kind of information is not collected.

**184. Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques ?**

- Oui  
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :**

	Existence du système
pour les affaires civiles	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
pour les affaires administratives	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

**186. Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction ? (Une seule option possible)**

- entre 1 et 5 jours  
 entre 6 et 10 jours  
 entre 11 et 30 jours  
 plus (veuillez préciser) : .....  
 NA

Commentaires The estimation is carried out by a staff member of the Danish Court Administration who used to be judge at a court.

**187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)**

	Nombre de procédures disciplinaires initiées
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Pour faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Pour insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Pour délit pénal	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
----------	---

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

### 188. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

	Nombre de sanctions prononcées
Nombre total de sanctions (1+2+3+4+5)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Amende	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez en indiquer les raisons :

### H1. Veuillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 186, 187 et 188 :

Source : Q 186: The estimation is carried out by a staff member of the Danish Court Administration who used to be judge at a court.

## 8.2. Exécution des décisions pénales

### 8.2.1. Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales

#### 189. Qui est chargé de l'exécution des décisions pénales? (plusieurs options possibles)

- Juge  
 Procureur  
 Services pénitentiaire et de probation  
 Autre autorité (veuillez préciser) : .....

Commentaires - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).

#### 190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

( ) Oui

( X ) Non

Commentaires

### 191. Si oui, quel est le taux de recouvrement ?

( ) 80-100%

( ) 50-79%

( ) Moins de 50%

Commentaires - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question :

## 9. Notaires

### 9.1. Profession de notaire

#### 9.1.1. Nombre et statuts des notaires

192. Si votre pays dispose de notaires, veuillez indiquer leur nombre et leur statut. Sinon, veuillez passer à la question 197.

	Total	Hommes	Femmes
<b>TOTAL (1+2+3+4)</b>	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité publique)</b>	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>2. Professionnels nommés par l'Etat</b>	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>3. Fonctionnaires</b>	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
<b>4. Autre</b>	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser le statut de ces notaires :

### 192-1. Quelles sont les conditions d'accès à la profession de notaire (plusieurs options possibles) :

diplôme

expérience professionnelle/formation professionnelle

examen

procédure de nomination par l'Etat

autre (veuillez préciser): .....

Commentaires

**192-2. Le mandat des notaires est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?**

- oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire : .....
- non, veuillez indiquer la durée du mandat : .....

Commentaires - existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire). Veuillez préciser : Notaries in Denmark are not appointed to office for an undetermined period, nor are they appointed for a certain period. Being a notary does not require a specific education, but the position will often be held by a office clerk working at the court. Normally the office clerk will have a regular ongoing employment that can be terminated by both the employer and the office clerk.

**194. Quel type de fonctions exercent les notaires (plusieurs réponses possibles):**

- dans le cadre de certaines procédure civile (par exemple successions ou partage successoral, divorce par consentement mutuel)
- authentification
- certification des signatures
- contrôle de légalité des documents soumis par les parties
- médiation
- prestation de serments
- autre, par exemple collecter les taxes, tenir des registres (veuillez préciser) :Drawing lots (toss)

Commentaires

**194-1. Les notaires ont –ils des droits exclusifs dans l'exercice de leurs fonctions :**

- dans le cadre de certaines procédure civile (par exemple successions ou partage successoral, divorce par consentement mutuel)
- authentification
- certification des signatures
- contrôle de légalité des documents soumis par les parties
- médiation
- prestation de serments
- autre, par exemple collecter les taxes, tenir des registres (veuillez préciser) : .....

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou, au contraire, des indications sur la concurrence à laquelle ils peuvent être confrontés: You can choose whether you want to have the notary's attest of a will or you want to sign it in the presence of witnesses. But only the notaries can attest a notarial will. If you want a notarized copy, certification or toss, only the notaries can perform there - but most of these performances are not mandatory but optional. If you need legalization of a document, it can also be performed by The Danish Chamber of Commerce.

**194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses possibles) ?**

- Transaction immobilière
- Droit de la famille
- Droit des successions
- Droit des sociétés
- Contrôle de la régularité des jeux de hasard

Autres

Commentaires Other: Authentication of documents and signatures.

### 194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes numériques spécialisés dans leur activité ?

- Dans l'élaboration d'instruments authentiques  
 Dans l'enregistrement d'instruments authentiques (archives)  
 Pour d'autres activités (veuillez préciser) : .....

Commentaires No specialized digital systems

### 195. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

- Oui  
 Non

Commentaires

### 196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les notaires (plusieurs options possibles)?

- une instance professionnelle  
 le tribunal  
 le ministère de la Justice  
 le procureur  
 autre (veuillez préciser) : .....

Commentaires

### 196-1. Existe-t-il un système de formation continue générale pour les notaires ?

- Oui  
 Non

Commentaires

## I1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 192:

Sources : 24 is the number of notarial offices. The notaries are seated in the buildings of the district courts and there are as many notarial offices as district courts.

## 10. Interprètes judiciaires

### 10.1. Précisions sur la profession d'interprète judiciaire

#### 10.1.1. Statuts des interprètes judiciaires

### 197. Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires

**198. La fonction d'interprète judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?**

Oui

Non

Commentaires

**199. Nombre d'interprètes judiciaires accrédités ou enregistrés :**

3 000 ]

NA

NAP

Commentaires

**200. Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux ?**

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser (par exemple avoir passé avec succès un examen particulier) :

**201. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires ?**

Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée

Oui, pour les recruter sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique

Non, veuillez préciser quelle autorité est responsable de la sélectionThe National Police

Commentaires

**J1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 199**

Sources : The number 3000 is the number of court interpreters on the National Police's list of interpreters.

---

## 11.Experts judiciaires

### 11.1.Profession d'expert judiciaire

#### 11.1.1.Statuts des experts judiciaires

**202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des procédures judiciaires (plusieurs options possibles):**

experts à qui les parties demandent d'apporter leur expertise pour soutenir leur argumentation,

experts nommés par le tribunal pour mettre à la disposition de celui-ci leurs connaissances scientifiques et techniques sur des

questions de fait,

«Experts juristes » qui peuvent être consultés par le juge pour des questions de droit spécifiques ou qui ont pour tâche de soutenir le juge dans la préparation du travail judiciaire (mais qui ne participent pas au jugement).

Autre (veuillez préciser) :Children's expert

Commentaires

### 202-1. Existe-t-il des listes ou des bases de données d'experts judiciaires agréés ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple : l'expert prête-t-il serment ? comment est évaluée sa compétence ? par qui ?) :

### 202-2. Qui est responsable de l'enregistrement des experts judiciaires ?

Le Ministère de la Justice

Les tribunaux

Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)

Autre

Commentaires See comment to Q 202-1.

### 202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?

Oui, pour combien de temps 4 years

Non

Commentaires See comment to Q 202-1.

### 203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :

### 203-1. L'expert judiciaire a-t-il une obligation de formation ?

	Obligation de formation
Formation initiale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

### 203-2. Si oui, cette formation concerne-t-elle :

la procédure judiciaire

le métier de l'expert

autre

**204. La fonction d'expert judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?**

- ( X ) Oui  
 ( ) Non

Commentaires The Administration of Justice Act chapter 9b.

**204-1. A l'occasion d'une mission qui lui est confiée, l'expert judiciaire est-il dans l'obligation de signaler ses éventuels conflits d'intérêt ?**

- ( X ) Oui  
 ( ) Non

Commentaires

**205. Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés :**

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'experts	464 [ ] NA [ ] NAP	341 [ ] NA [ ] NAP	123 [ ] NA [ ] NAP

Commentaires The numbers include both the expert judges in regular cases and in cases regarding smaller claims and children's experts.

**205-1. Qui fixe la rémunération de l'expert ?**

- The Court Administration (the Administration of Justice Act article 93). The court sets the remuneration with regard to technical experts and the Court Administration sets the remuneration for children experts.

**206. Existe-t-il des dispositions impératives relatives à l'exercice de la fonction d'expert judiciaire dans le cadre des procédures judiciaires ?**

- ( X ) Oui  
 ( ) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser, notamment les délais impartis pour présenter un rapport technique au juge :

**206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties**

	Nombre d'affaires
Total (1+2+3+4)	[ X ] NA [ ] NAP
1. Affaires civiles et commerciales litigieuses	[ X ] NA [ ] NAP

2. Affaires administratives	[ X ] NA [ ] NAP
3. Affaires pénales	[ X ] NA [ ] NAP
4. Autre affaires	[ X ] NA [ ] NAP

Commentaires

## 207. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des experts judiciaires ?

- Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée
- Oui, pour les recruter et/ou les nommer sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique
- Non, veuillez préciser qui est responsable de cette sélection The Court Administration and the high courts

Commentaires

### 207-1. Le juge contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

- Oui
- Non

Commentaires

## K1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 205

Sources : Most of the information can be found on [www.domstol.dk](http://www.domstol.dk).

## 12. Les réformes dans le système judiciaire

### 12.1. Réformes envisagées

#### 12.1.1. Réformes

208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? Veuillez préciser si ces réformes sont en préparation ou si elles ont simplement été envisagées jusqu'alors. Des projets innovants ont-ils été mis en œuvre ? Si possible, respectez les catégories suivantes:

1. Programmes de réforme généraux -

2. Budget -

3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux-, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice, rénovation et construction de nouveaux bâtiments) -

3.1. Accès à la justice et aide judiciaire -

4. Conseil supérieur de la magistrature -

5. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d'exécution, etc.) : organisation, formation, etc. -

6. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'actes de coopération -

7. Exécution des décisions de justice -

8. Médiation et autres mesures alternatives au règlement des litiges -

9. Lutte contre la criminalité -

9.1 Système pénitentiaire -

9.2 La justice adaptée aux enfants -

9.3 La violence entre partenaires -

10. Nouvelles technologies de l'information et de la communication -

11. Autres -